



Direction générale de la mobilité et des routes – DGMR
Division management des transports – MT
Domaine Offre et projets de transport public

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

240521_ConsultationH25_Anonces-modifications_v240529_1445.docx
DCIRH – DGMR – MT / JNe-MBd

Lausanne, le 21 mai 2024

**Consultation du projet d’horaire 2025
du 23 mai au 9 juin 2024**

Site internet : www.tp-info.ch/fr/projet-horaire

**Présentation des modifications d’offre
pour l’horaire 2025**

**par la Direction générale
de la mobilité et des routes (DGMR)**

Mise à jour du 29.05 – 14h45

Un nouvel horaire pour la Suisse occidentale dès 2025

Valable dès le 15 décembre 2024, le nouvel horaire CFF amènera une amélioration de la ponctualité sur l'ensemble du réseau CFF en Suisse occidentale et des changements d'habitudes.

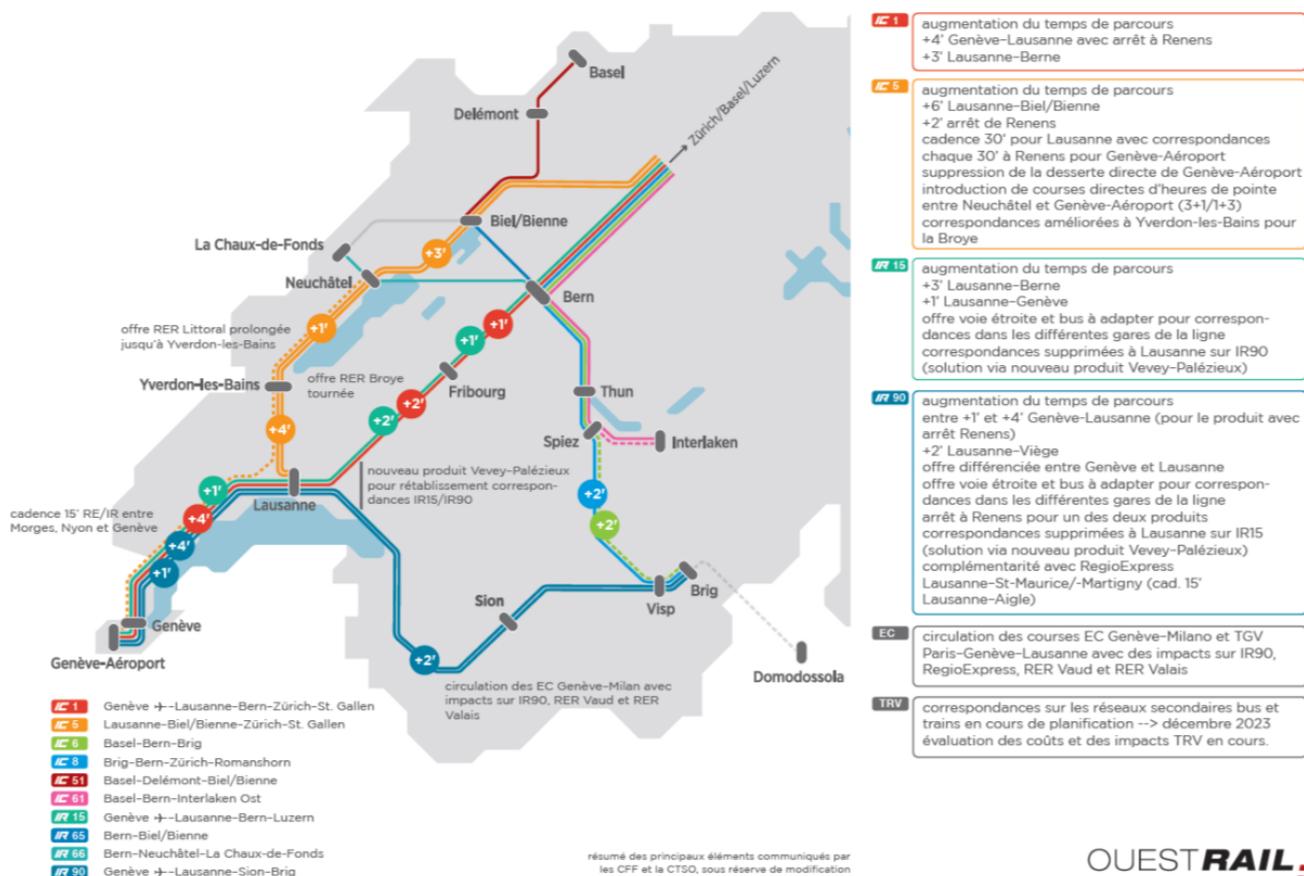
Conçu avec l'ensemble des cantons de Suisse occidentale, l'horaire mis en œuvre en décembre prochain sera le plus grand changement d'horaire en Suisse romande depuis 20 ans. Son objectif principal est de garantir à la clientèle davantage de ponctualité et de stabilité dans les correspondances. Il impliquera de nombreux changements d'horaire sur les lignes CFF, mais également, par effet domino, sur celles des autres entreprises de transports publics dans toute la Suisse occidentale. Pour tout renseignement complémentaire au sujet des modifications d'horaire des réseaux de transport cantonaux, nous vous invitons à consulter le site de l'Office fédéral des transports (<https://www.tp-info.ch/fr/projet-horaire>).

Pourquoi un nouvel horaire ?

L'horaire actuel n'est plus en adéquation avec la réalité. Datant des années 2000, il n'a pas été adapté aux nombreuses évolutions sur le réseau (augmentation du nombre de client·e·s et de trains en circulation, mais aussi des besoins de modernisation des infrastructures). Cette refonte globale permet de remettre de l'air dans un système ferroviaire au bord de l'asphyxie et, ainsi, d'améliorer la ponctualité et de garantir à la clientèle une stabilité des correspondances. Plus robuste, cet horaire permet aussi de mieux absorber les différents travaux d'infrastructure qui vont augmenter ces prochaines années. En effet, le réseau CFF doit être non seulement entretenu, mais également développé en continu. Les installations vieillissent et doivent être renouvelées. Environ 6 milliards de francs seront investis d'ici 2030 en Suisse romande. Cet horaire est **évolutif**. Il sera amélioré au fur et à mesure des possibilités.

Les changements importants du trafic grandes lignes CFF :

- Le positionnement de Renens comme carrefour ferroviaire de premier ordre sur l'Arc lémanique et gare de correspondances des trains grandes lignes InterCity, InterRegio et RegioExpress :
 - IC1 / IR 90 : Chaque 30' en alternance vers Genève et Genève-Aéroport
 - IC5 : Chaque 30' vers Yverdon-les-Bains, Neuchâtel, Bienne et continue vers Zürich HB
 - IR15 / IR95 : Chaque 30' en alternance vers Morges, Nyon, Genève et Genève-Aéroport
 - RE33 : Chaque 30' vers Morges, Allaman, Rolle, Gland, Nyon, Coppet et Genève puis continue toutes les 30' en semaine vers Annemasse avec arrêt dans chaque gare. Le week-end, un des deux trains et dévié sur l'Aéroport (au lieu d'Annemasse)
 - IC1 : Chaque heure vers Lausanne, Fribourg, Berne, Zürich HB puis continue vers St-Gall
 - IC5 : Chaque 30' vers Lausanne
 - IR15 : Chaque heure vers Lausanne, Palézieux, Romont, Fribourg, Berne puis vers Lucerne
 - RE33 : Chaque 30' vers Lausanne, Vevey, Montreux, Villeneuve, Aigle, Bex et St-Maurice, puis un train sur deux vers Martigny
- Le renforcement de la desserte de l'IC5, chaque demi-heure Zürich – Bienne – Neuchâtel – Yverdon-les-Bains – Renens – Lausanne.
- Chaque demi-heure, liaisons du Pied-du-Jura vers Genève et Genève-Aéroport, moyennant un changement à Renens.
- Des liaisons directes sont toutefois maintenues aux heures de pointe de semaine grâce à 6 trains InterRegio dans chaque direction (IR57) Neuchâtel – Yverdon-les-Bains – Morges – Gland – Nyon – Genève – Genève-Aéroport. Le week-end, il y aura deux allers-retours.
- L'amélioration de la desserte entre l'Arc lémanique, le Chablais et le Valais grâce au prolongement des trains RegioExpress RE33 Annemasse – Genève – Lausanne – Vevey vers St-Maurice (toutes les 30') et Martigny (toutes les 60').



L'allongement de certains temps de parcours de quelques minutes sera nécessaire afin de renforcer la ponctualité :

- +2' entre Sion et Lausanne sur les relations IR90 et IR 95 (Genève–Aéroport – Brigue) ;
- +3' entre Lausanne et Berne sur les relations IC1 (Genève–Aéroport – St Gall) et IR15 Genève–Aéroport – Lucerne) ;
- +4' entre Lausanne et Genève sur les relations IC1 (Genève–Aéroport – St Gall) et IR90 (Genève–Aéroport – Brigue), avec arrêt à Renens ;
- +3' à +6' entre Yverdon-les-Bains et Genève, avec changement à Renens, mais toutes les 30 minutes ;
- +7' entre Genève et Zurich sur les relations IC1 (Genève–Aéroport – St Gall), mais avec arrêt à Renens ;
- +9' entre Bienne et Lausanne (IC5), avec arrêt à Renens.

Autres informations :

Site internet des CFF : Page concernant l'horaire 2025 :

[Horaire 25: Un nouvel horaire pour la Suisse occidentale dès 2025 | SBB News](https://www.cff.ch/fr/actualites/2025/01/2025-un-nouvel-horaire-pour-la-suisse-occidentale-ds-2025)

Site internet du Canton de Vaud : Page concernant l'horaire 2025

<https://www.vd.ch/mobilite/loffre-de-mobilite-a-votre-disposition/voies-ferrees/horaires-2025>

Les changements importants du RER Vaud ou des lignes régionales CFF :

- Cadence 30 minutes Grandson – Lausanne – Cully (lignes R1 et R2). Toutes les haltes sont desservies toutes les 30 minutes à l'exception d'Épendes et Essert-Pittet desservies en alternance (toutes les 60 minutes). Ainsi, une desserte à 30' peut être offerte à Bavois et Eclépens en direction de Grandson et Lausanne/Cully, de Villette en direction de Lausanne/Grandson et Cully. En semaine, engagement de matériel à deux étages sur la grande majorité des trains.
- Cadence 30 minutes Bex – Lausanne – Le Day (lignes R3 et R4). En semaine, tous les trains poursuivent vers Vallorbe (toutes les 30 minutes) tandis que la ligne R4 offre aussi une liaison horaire vers Le Brassus (coupe/accroche au Day).
- Correspondances stables toutes les 30 minutes à Cossonay-Penthalaz pour le flux Vallorbe ↔ Yverdon-les-Bains, ces correspondances ont lieu en 7'-8' entre les lignes R1 et R4 ainsi que R2 et R3.
- Les dessertes régionales Lausanne – Palézieux et Romont – Fribourg sont désormais liées. Les lignes du RER Fribourg|Freibourg S40 et S41 circuler entre Lausanne et Fribourg offrant ainsi une cadence à 30' à une majorité de gares et haltes. La halte de Vauderens est uniquement desservie par la ligne S40 tandis que Bossière, Moreillon et Oron le sont uniquement par les trains de la ligne S41. Toutes les autres haltes sont desservies chaque demi-heure. Ainsi Vauderens et Oron sont nouvellement desservies chaque heure et tous les jours de la semaine.
- Un prolongement de la ligne R7 Vevey – Chexbres – Puidoux est prévu vers Palézieux avec correspondance pour Fribourg et Berne (IR15). Pour assurer aussi la correspondance à Vevey vers le Valais (IR95), les trains doivent être accélérés entre Chexbres et Vevey (sans arrêt). La reprise de la desserte des haltes de Corseaux-Cornalles et Vevey-Funi est assurée 8 fois par jour par la nouvelle ligne de bus 218 Vevey – Chexbres.
- La ligne R8 du RER Vaud Payerne – Palézieux est prolongée vers Lausanne avec arrêt à Puidoux puis vers Allaman, offrant ainsi une cadence 30' en journée entre Payerne et Lausanne sans changement. La ligne R9 du RER Vaud Morat – Payerne – Lausanne est aussi prolongée vers Allaman. En concertation avec les Communes, il a été décidé de desservir Lonay-Préverenges à la demi-heure en direction d'Allaman et Renens/Lausanne/Payerne.
- Un renforcement de la liaison régionale R13 Yverdon-les-Bains – Gorgier-St-Aubin – Neuchâtel circulant désormais toutes les heures est prévu, avec desserte de la halte de Concise.
- Une desserte horaire et quotidienne est proposée pour Avenches – Faoug – Morat – Kerzers – Berne par la ligne S5 du RER de Berne (BLS). Cette offre est renforcée aux heures de pointe de semaine d'une seconde liaison horaire Payerne – Corcelles-Nord – Dompierre – Domdidier – Avenches – Morat – Berne par la ligne S52 du RER de Berne.

Réseau de chemin de fer secondaire et transport routier régional



Sur la base de l'horaire 2025 des CFF, en raison des nouvelles conditions de correspondances dans les gares CFF, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et les entreprises de transport ont réagencé une grande majorité du réseau, qui comptabilise 14 lignes ferroviaires secondaires et près de 120 lignes de bus.



Pour ce faire une collaboration étroite entre la DGMR et les entreprises de transport a été nécessaire tout au long de l'élaboration du projet d'horaire 2025. Les entreprises de transport vaudoises ont fourni des efforts importants pour mener à bien ce travail. En parallèle, des échanges nombreux avec nos partenaires : Régions, Communes et établissements scolaires ou de formation supérieure ont eu lieu pour obtenir des projets d'offre qui visent les meilleures dessertes possibles, des correspondances au plus proche des besoins des usagères et usagers et une prise en considération réciproque des contraintes au niveau des horaires d'école et des transports publics. En effet, de nombreuses écoles devront changer leur grille horaire pour s'adapter aux nouveaux horaires de transport public, en cours d'année, le 15 décembre 2024.

Quasiment la totalité des lignes vaudoises étant concernées par des changements, ceux-ci sont recensés ligne par ligne ci-après.

Lexique

p.c. : paire(s) de courses

p.c./j. : paire(s) de courses par jour

week-end (WE): par analogie, s'applique également aux jours fériés

HC : Heures creuses / HP : Heures de pointe

Travaux importants nécessitant des réductions d'offre

1. Modernisation de la ligne de la Broye

Mise en conformité des gares (accessibilité) et renouvellement des installations de sécurité

Voie interrompue en permanence (VIP) entre Palézieux et Payerne

Interruption totale sur la voie unique Palézieux – Payerne du 14 février au 8 juin 2025.

- Les trains du RER R8 (Allaman – Lausanne – Payerne) sont supprimés entre Lausanne et Payerne.
- Les trains du RER R9 (Allaman – Lausanne – Payerne) sont supprimés entre Palézieux et Payerne. Les trains R9 circulent selon l'horaire entre Payerne et Morat.
- Les voyageurs de Payerne et au-delà vers Avenches et Morat sont priés de passer par Yverdon-les-Bains.
- Des services de bus de substitution sont prévus entre Palézieux, Moudon et Payerne ainsi qu'entre Epalinges Croisettes, Moudon et Payerne. Les concepts sont en cours d'établissement et seront publiés à l'horaire définitif. Il faut compter sur un allongement du temps de parcours de 30 minutes. Des réflexions sont menées pour minimiser les dégradations de correspondances occasionnées avec les lignes de bus.

2. Assainissement du tunnel des Epoisats entre Le Day et Le Pont

Voie interrompue en permanence (VIP) et déclenchement du courant de traction entre Le Day et Le Brassus

Interruption totale sur la voie unique Le Day – Le Brassus du 12 avril au 2 novembre 2025.

- Les trains du RER R4 (Bex – Lausanne – Le Day – Vallorbe / Le Brassus) seront supprimés entre Le Day et Le Brassus.
- Des services de bus de substitution sont prévus sur la ligne Le Day – Vallorbe – Le Pont – Le Brassus.
- Les renforts de cadence à 30' par la ligne de bus 613 (Travys) circulant entre Yverdon-les-Bains – Vallorbe – Le Brassus sont évidemment maintenus.

3. Travaux entre Morges et Allaman

Travaux principalement de nuit pour le renouvellement de voies entre Morges et Saint-Prex (voie 409 côté Jura en 2025 et voie 309 côté Lac en 2026). Cela entraîne une réduction de l'offre régionale entre Lausanne et Allaman dès 21h du dimanche au jeudi. Une cadence horaire est garantie entre Lausanne et Allaman dès 21h avec arrêt dans toutes les haltes, cadence 30' limitée au parcours Lausanne – Morges.

4. Travaux dans la Riviera

Les RegioExpress (RE33) sont limités au parcours Genève – Lausanne dès 21h du dimanche au jeudi en raison de travaux importants sur la Riviera. Pour compenser la desserte, les lignes du RER Vaud (R3 et R4) sont prolongées de Bex à St-Maurice du dimanche au jeudi.

Recherche directe par lignes ferroviaires

→ Appuyez sur la touche Ctrl du clavier et cliquez sur le code de ligne pour accéder directement aux informations

Trafic Grandes lignes	
Ligne du Simplon (cadre 100)	Ligne Lausanne – Genève (cadre 150)
IR90 : Lausanne – St-Maurice – Sion – Brigue IR95 : Lausanne – Sion – Loèche – Brigue RE33 : Lausanne – St-Maurice/ Martigny	IC1 : Lausanne – Renens – Genève – Genève-Aéroport IR90 : Lausanne – Renens – Genève – Genève-Aéroport IR15 : Lausanne – Morges – Nyon – Genève – Aéroport IR95 : Lausanne – Morges – Nyon – Genève – Aéroport RE33 : Lausanne – Genève – Annemasse / Aéroport IR57 : Genève-Aéroport – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel
Ligne du Pied-du-Jura (cadre 210)	Ligne du Plateau (cadre 250)
IC5 : Lausanne – Renens – Yverdon-les-Bains – Bienne IR57 : Genève-Aéroport – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel	IC1 : Lausanne – Fribourg – Berne IR15 : Lausanne – Palézieux – Romont – Fribourg – Berne

RER Vaud et trafic régional (13)
R1 : Grandson – Lausanne – Cully (arrêt dans toutes les haltes sauf Ependes) R2 : Grandson – Lausanne – Cully (arrêt dans toutes les haltes sauf Essert-Pittet) R3 : Bex – Vallorbe (arrêt partout sauf Veytaux-Chillon, Territet, St-Saphorin, Rivaz, Epresses, Villette, Vufflens-la-Ville) R4 : Bex – Le Day – Vallorbe/Le Brassus (arrêt partout sauf Roche, Villette, Vufflens-la-Ville) R7 : Vevey – Chexbres – Puidoux – Palézieux R8 : Allaman – Lausanne – Payerne (arrêt partout sauf Morges-St-Jean, Prilly-Malley, Pully-Nord, La Conversion, Bossière, Grandvaux, Moreillon, Henniez) R9 : Allaman – Lausanne – Payerne – Morat (arrêt partout sauf Denges-Echandens, Prilly-Malley, Pully-Nord, La Conversion, Bossière, Grandvaux, Moreillon) S40 : Lausanne – Fribourg (Pully-Nord, La Conversion, Grandvaux, Puidoux, Palézieux) S41 : Lausanne – Fribourg (dessert Pully-Nord, La Conversion, Bossière, Grandvaux, Puidoux, Moreillon, Palézieux, Oron) R13 : Yverdon-les-Bains – Neuchâtel – Bienne (dessert Concise) S30 : Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg (arrêt partout sauf Yverdon-Champ Pittet) S5 : Berne – Kerzers – Avenches / Neuchâtel (dessert Faoug et Avenches) S52 : Berne – Kerzers – Payerne / Ins (dessert Avenches, Domdidier, Dompierre, Corcelles-Nord et Payerne)

Chemins de fer secondaires (16)	
R11 : Orbe – Chavornay → B11 : Orbe – Chavornay (compléments bus) R12 : Yverdon-les-Bains – Ste-Croix → B12 : Yverdon-les-Bains – Valeyres (compléments bus) R20 : Lausanne – Echallens – Bercher R30 : Montreux – Château-d'Oex – Gstaad – Zweisimmen R34 : Montreux – Les Avants – Château-d'Oex R35 : Vevey – Blonay – Les Pléiades R37 : Montreux – Glion – Caux – Rochers de Naye	R55 : Nyon – St-Cergue – La Cure R56 : Bière – Apples – Morges R57 : Apples – L'Isle R70 : Aigle – Leysin R71 : Aigle – Le Sépey – Les Diablerets R72 : Aigle – Ollon – Monthey – Champéry R74 : Bex – Villars – Bretaye S50-S51 : Montbovon – Bulle – Châtel-St-Denis - Palézieux

Recherche directe par lignes routières (1/3)

➔ Appuyez sur la touche Ctrl du clavier et cliquez sur le code de ligne pour accéder directement aux informations

CarPostal (Partie 1)	
<i>Secteur Jorat – Lavaux – Oron</i>	
10.360 : (Epalinges Croisettes – Montpreveyres – Mézières VD – Ferlens – Servion – Lausanne-Sallaz 10.361 : Lucens – Moudon – Epalinges (direct) 10.362 : Moudon – Mézières VD – Epalinges Croisettes 10.365 : (Moudon–) Mézières – Forel – Lausanne Sallaz 10.366 : Montpreveyres – Mézières VD – Carrouge VD – Vucherens – Syens (– Moudon)	10.381 : (Oron –) Palézieux – Forel (Lavaux) – Cully 10.382 : Cully – Chexbres – Puidoux – Palézieux 10.384 : Oron – Bussigny-sur-Oron – St-Martin FR 10.385 : Servion – Oron-la-Ville – Palézieux – La Rogivue 20.450 : Oron-la-Ville – La Verrerie
<i>Secteur Gros-de-Vaud</i>	
10.410 : Cossonay-Penthalaz – Cheseaux 10.414 : Echallens – Bettens – Cossonay-Penthalaz 10.420 : Echallens – Penthéraz – Chavornay 10.425 : Echallens – Bettens – Cheseaux 10.428 : Thierrens – Echallens – Chavornay 10.430 : Thierrens – Bercher – Bioley-Magnoux – Donneloye – Prahins	10.434 : Echallens – Poliez-Pittet 10.435 : Epalinges Croisettes– Thierrens 10.440 : Echallens – Moudon 10.445 : Moudon – Villars-le-Comte – Lucens 10.475 : Lucens – Chesalles – Moudon 10.765 : Eclépens – La Sarraz – St-Loup
<i>Secteur Nord-Vaudois</i>	
10.620 : Yverdon-les-Bains – Grandson (– Champagne) – Fiez – Grandevent – Vuitebœuf 10.625 : Yverdon-les-Bains – Champagne – Fontaines-sur-Grandson – Mauborget (– Couvet) 10.630 : Yverdon-les-Bains – Grandson – Concise – Gorgier-St-Aubin 10.635 : Yverdon-les-Bains – Grandson – Concise – Provence 10.640 : Gorgier-St-Aubin – Provence 10.650 : Yverdon-les-Bains - Yvonand	10.655 : Yvonand – Démoret 10.660 : Yverdon-les-Bains – Thierrens 10.661 : Yverdon-les-Bains – Donneloye – Démoret – Combremont-le-Petit – Granges-Marnand 10.662 : Bercher – Cronay Moulin du Pont 10.665 : Yverdon-les-Bains – Ursins – Bercher 10.670 : Yverdon-les-Bains – Echallens – Froideville 10.675 : Yverdon-les-Bains – Suchy – Chavornay
<i>Secteur Orbe</i>	
10.680 : Yverdon-les-Bains – Valeyres-sous-Rances – Orbe, poste – Orbe, Gruvatiez 10.681 : Yverdon-les-Bains – Orbe – Arnex 10.682 : Yverdon-les-Bains – Valeyres-sous-Rances – Orbe, poste – Agiez – Arnex	10.683 : Orbe – Croy-Romainmôtier – Vaulion – Le Pont – Mont d’Orzeires 10.684 : Croy-Romainmôtier – La Praz (– Vaulion)
<i>Secteur La Côte</i>	
10.720 : Allaman – Aubonne – Saubraz – Gimel 10.721 : Rolle – Aubonne – Allaman 10.722 : Etoy – Buchillon – Etoy – Lavigny – Aubonne – St-Livres 10.723 : Allaman – Aubonne – Signal-de-Bougy – St-Oyens – Gimel 10.725 : Allaman – Aubonne – Saubraz – Gimel 10.727 : (Lavigny –) Aubonne – Allaman – Etoy – Lavigny – Yens	10.820 : Nyon – Begnins – Burtigny 10.830 : Gland – Begnins – St-George 10.835 : Rolle – Gilly – Gland 10.836 : Rolle – Gilly-Bursinel – Gland 10.840 : Rolle – Gimel – St-George (– Le Brassus) 10.846 : Rolle – Perroy – Féchy – Allaman

Recherche directe par lignes routières (2/3)

→ Appuyez sur la touche Ctrl du clavier et cliquez sur le code de ligne pour accéder directement aux informations

CarPostal (Partie 2)	
<i>Secteur Chablais</i>	
12.120 : Bex – Monthey – Vouvry – Villeneuve VD	12.180 : Gstaad – Col du Pillon – Les Diablerets
12.121 : Aigle – Vionnaz – Vouvry – Villeneuve VD	12.192 : St-Maurice – Lavey-les-Bains
<i>Secteur Broye</i>	
20.535 : Avenches – Salavaux – Cudrefin – Ins	20.560 : Payerne – Grandcour – Chevroux
20.538 : (Avenches –) Salavaux – Mur	20.561 : Payerne – Sédeilles – Romont FR
20.540 : Avenches – Villars-le-Grand – Cudrefin	20.562 : Payerne – Combremont-le-Petit – Thierrens – Moudon
20.460 : Romont FR - Villaz-St-Pierre - Sédeilles - Rosé - Avry Centre	20.564 : Granges-près-Marnand – Sédeilles
20.462 : Romont FR - Sédeilles - Rosé - Avry Centre	20.565 : Lucens – Granges-près-Marnand – Cugy FR
MBC	
10.724 : Morges – St-Prex – Etoy – Allaman	10.750 : Cossonay-Penthalaz – Gollion – L'Isle – Mont-la-Ville / Le Pont
10.726 : Morges – Lavigny	10.752 : Cossonay-Ville – L'Isle – Montricher
10.728 : Morges – Apples	10.760 : La Sarraz – Cossonay-Ville
10.730 : Morges – Cottens VD – Cossonay-Ville	10.791 : Morges – Bremblens / Pyjam'bus
10.735 : Morges – Aclens – Cossonay-Ville – La Sarraz – Orny	10.792 : Morges – Lully VD / Pyjam'bus
10.736 : Morges – Aclens – Bussigny VD	
10.740 : Morges – Apples – Pampigny	
10.742 : Bière – Montricher	
tl	
10.054 : Renens VD – Cheseaux-sur-Lausanne – Le Mont-sur-Lausanne (– Epalinges, Croisettes)	10.058 : Renens VD – Mex VD – Cossonay-Penthalaz
10.056 : Bussigny – Mex VD, Faraz – Vufflens-la-Ville, gare	10.060 : Lausanne – Cugy VD – Bottens – Froideville
TPC	
12.111 : Aigle – Villeneuve VD	12.153 : Fenalet-sur-Bex – Bex
12.143 : Aigle – Corbeyrier (–Luan)	12.172 : Le Sépey – La Forclaz
12.144 : Aigle – Ollon VD – Villars-sur-Ollon (– Gryon)	12.175 : Château-d'Œx – Col des Mosses – Le Sépey – Leysin
12.145 : Aigle – Ollon VD – Panex (– Plambuit)	
12.152 : Fenalet-sur-Bex – Bex – Les Plans-sur-Bex (– Pont de Nant)	
TPN	
10.810 : Nyon – Crassier – La Rippe (– Chésereux)	10.814 : Coppet – Divonne-les-Bains
10.811 : Coppet – Nyon – Gland	10.815 : Nyon – Gingins
10.813 : Crassier – Coppet – Chavannes-des-Bois	10.818 : Nyon – Eysins – Crassier – Divonne-les-Bains – Gex

Recherche directe par lignes routières (3/3)

➔ Appuyez sur la touche Ctrl du clavier et cliquez sur le code de ligne pour accéder directement aux informations

TPF	
20.258 : Bulle - Maules - Romanens - Oron-la-Ville	20.544 : Fribourg – Avenches – Domdidier – Gletterens
20.472 : Romont FR – Bouloz – Palézieux	20.552 : Estavayer-le-Lac – Cugy FR – Combremont-le-Grand
20.473 : Romont FR – Ursy – Palézieux	20.554 : Estavayer-le-Lac – Bussy FR – Rueyres-les-Prés
20.474 : Romont FR – Vauderens – Moudon	20.555 : Estavayer-le-Lac – Murist – Vuissens
20.478 : Romont FR – Hennens	20.556 : Villarepos – Domdidier – Gletterens – Rueyres-les-Prés
20.481 : Palézieux – Attalens – Bossonnens	
20.496 : Châtel-St-Denis – St-Martin FR — La Verrerie	
20.530 : Ins – Sugiez – Lugnorre	

Travys	
10.611 : Yverdon-les-Bains – Chamblon – Champvent	10.685 : Arnex – Orbe – Ballaigues – Vallorbe – Le Day – Grottes de Vallorbe
10.613 : (Cheseaux-Noréaz, gymnase –) Yverdon-les-Bains – Vallorbe (– Le Brassus)	10.686 : Chavornay – Orbe – Baulmes
10.615 : L’Auberson – Ste-Croix – Les Rasses – Bullet (– Mauborget)	

VMCV	
10.213 : Vevey – Jongny – Monts-de-Corsier – Châtel-St-Denis	10.217 : Vevey – Jongny – Monts-de-Corsier – Attalens – Granges – Palézieux
10.216 : Vevey – Jongny – Monts-de-Corsier – Attalens – Bossonnens	10.218 : Vevey – Corseaux – Chexbres

Autres lignes	
10.220 : Chernex – Chamby – Villard-sur-Chamby (CarPostal)	11.055 : Bossy – Versoix – Chavannes-des-Bois (TPG)
10.690 : Le Pont – Le Brassus (AVJ)	21.392 : Buttes - La Côte-aux-Fées - Ste-Croix (CarPostal)

Recherche directe transports à câble et lacustre

➔ Appuyez sur la touche Ctrl du clavier et cliquez sur le code de ligne pour accéder directement aux informations

Transports à câble (4)	
CG : Cossonay-Gare – Cossonay-Ville	TG : Territet – Glion
VCP : Vevey – Chardonne – Mont-Pélerin	LAS : Les Avants - Sonloup

Lacustre	
N1 : Lausanne-Ouchy – Evian-les-Bains	CGN : Offre touristique sur le Léman
N2 : Lausanne-Ouchy – Thonon-les-Bains	LNM : Navigation sur les Lacs de Neuchâtel et Morat

Changements importants à l'horaire 2025 :

AMÉLIORATIONS DU RER VAUD		
Lignes concernées : R1 / R2 Grandson – Lausanne – Cully R8 / R9 Allaman – Lausanne – Payerne (– Morat)	Cadres horaires : 201 205	Point d'attention : Périodes de travaux (voir p.6)
Modifications : <ul style="list-style-type: none"> Engagement de matériel à deux niveaux est planifié sur la quasi-totalité des trains des lignes R1 et R2 (Grandson – Lausanne – Cully) pour offrir des capacités de transport supplémentaires. Nouvelle desserte à 30' de Bavois, Eclépens et Villette VD. Cadence toutes les 30 minutes Payerne – Lausanne sans changement de train avec prolongements vers Renens, Morges et Allaman. Exploitation par rames FLIRT en grande majorité. 		Incidences (lignes de bus) -
Commentaires : Renforcements progressifs de l'offre de transport sur le RER Vaud.		

CADRES HORAIRES DÉDIÉS AU RER VAUD		
Lignes concernées : Toutes les lignes du RER Vaud	Cadres horaires : 201 à 205 250	Point d'attention : Périodes de travaux (voir p.6)
Modifications : Adaptations des cadres du RER Vaud à la nouvelle structure de l'horaire 2025 : <ul style="list-style-type: none"> Cadre 201 représentant l'ensemble de l'offre des lignes R1 et R2 circulant sur le tronçon Cully – Lausanne – Yverdon-les-Bains – Grandson. Cadre 202 représentant l'ensemble de l'offre des lignes R3 et R4 circulant sur le tronçon Le Brassus/Vallorbe – Le Day – Lausanne – Bex. Cadre 203 représentant l'ensemble de l'offre des lignes S40 et S41 circulant sur le tronçon Lausanne – Palézieux – Romont – Fribourg. Cadre 204 représentant l'ensemble de l'offre de la ligne R7 circulant désormais sur le tronçon Vevey – Chexbres – Puidoux – Palézieux ainsi que les bus Vevey – Chexbres qui assure la desserte intermédiaire (VMCV ligne 218) Cadre 205 représentant l'ensemble de l'offre des lignes R8 et R9 circulant sur le tronçon Allaman – Lausanne – Palézieux – Payerne/Morat 		Incidences (lignes de bus) -
Commentaires : Les autres cadres horaires restent actifs avec l'ensemble des trains grandes lignes et régionaux ainsi que les segments de correspondances.		

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DES BUS RÉGIONAUX DANS LE CADRE DU PLAN CLIMAT		
Lignes concernées : Une trentaine de lignes partiellement ou entièrement concernées	Cadres horaires : -	Point d'attention :
Modifications : • Ajout de prestations		Incidences (lignes de bus) -
<p>Commentaires :</p> <p>En 2021, le Grand Conseil vaudois a voté un crédit de 50 millions de francs pour financer le développement sur 4 ans (puis allongé à 5 ans) des lignes de bus régionales dans le canton. Cette mesure phare du Plan climat vaudois vise des cadences à la demi-heure, voire au quart d'heure sur 20 lignes principales, et des renforcements ciblés sur d'autres lignes, notamment touristiques.</p> <p>Davantage d'informations sont disponibles dans l'exposé des motifs et projet de décret validé par le Grand Conseil vaudois : lien.</p> <p>Une première phase de mise en œuvre a eu lieu aux horaires 2022-2023, incluant des développements des lignes principales et d'autres mesures plus ciblées.</p> <p>Une deuxième phase a été initiée à l'horaire 2024, intégrant environ 25 mesures ponctuelles, dont la création d'une ligne expresse entre Moudon et Epalinges, Croisettes (ligne 361) pour créer un lien rapide entre la Broye et le métro m2.</p> <p>La dernière phase est opérée aux horaires 2025-2026 avec la mise en œuvre des dernières mesures, adaptées aux nouvelles conditions de l'horaire 2025 des CFF. A ce titre, environ 30 lignes sont touchées par des renforcements d'offre ou la création de nouvelles liaisons, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prolongement de la ligne 54 du Grand-Mont à Epalinges Croisettes lorsque les aménagements d'arrêts entre le Grand-Mont et les Croisettes auront été réalisés (a priori juillet 2025) ; • Prolongement de la ligne 361 de Moudon à Lucens, créant une connexion optimale avec les trains de la Broye ; • Renforcement des liaisons entre Allaman et Aubonne (lignes 720, 721, 723, 725 et 727) avec 70 paires de courses par jour du lundi au jeudi, 72 les vendredis, 65 les samedis et 60 les dimanches et les jours fériés ; • Création d'une liaison directe entre Yens, Lavigny, Etoy et Allaman aux heures de pointe (ligne 727) ; • Création d'une liaison entre Cossonay et La Sarraz (prolongement ligne 735) ; • Etc. 		

Principaux changements prévus à l'horaire 2025 par ligne :

Réseau ferroviaire principal (CFF) : Trafic grandes lignes

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
100	IR90	Lausanne – Brigue	CFF	<p><i>Liaisons toutes les 60 minutes (Genève-Aéroport – Genève – Renens–) Lausanne – Vevey – Montreux – Aigle – St-Maurice – Martigny – Sion – Sierre – Viège – Brigue.</i></p> <p>Attention : Adaptation de l'horaire en soirée dès 21h en raison de travaux importants sur la Riviera. Exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> IR1837 Montreux arrivée 22h09 avec départ 22h14 (ald 22h10) Aigle arr 22h29 (ald 22h21).
100	IR95	Lausanne – Brigue	CFF	<p><i>Liaisons toutes les 60 minutes (Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges –) Lausanne – Vevey – Montreux – Aigle – Martigny – Sion – Sierre – Loèche – Viège – Brigue.</i></p> <p>Nouveau nom de produit (IR95) pour distinguer les deux trains InterRegio circulant entre Genève-Aéroport et Brigue qui n'ont pas la même politique d'arrêt.</p> <p>Les trains IR95 assurent les correspondances à Vevey pour les voyageurs de/vers Berne, Fribourg, Romont et Palézieux qui empruntent le RER7 (Vevey – Chexbres – Puidoux – Palézieux). Cela propose ainsi une liaison pour les clients entre le Chablais/le Valais (IR95) et le Plateau (IR15).</p> <p>Attention : Le passage dans la Riviera de l'EuroCity rend impossible la desserte de Montreux par l'IR95 en direction de Genève uniquement, ceci à chaque circulation de l'EC, soit 4 fois par jour (11h22, 16h22, 20h22 et 22h22). Et restrictions de circulation en soirée dès 21h en raison de travaux importants sur la Riviera.</p>
100	RE33	Lausanne – St-Maurice/ Martigny	CFF	<p><i>Liaisons toutes les 30 minutes (Annemasse – Genève – Coppet – Nyon – Gland – Rolle – Allaman – Morges – Renens –) Lausanne – Vevey – Montreux – Villeneuve – Aigle – Bex – St-Maurice.</i></p> <p>Ces trains traversent la gare de Lausanne aux minutes 00 et 30. Ceux qui passent aux minutes 30 sont prolongés vers Martigny et le week-end, ils circulent vers Genève-Aéroport au lieu d'Annemasse.</p> <p>Attention : Les RegioExpress (RE33) sont limités au parcours Genève – Lausanne dès 21h du dimanche au jeudi en raison de travaux importants sur la Riviera. Pour compenser la desserte, les lignes du RER Vaud (R3 et R4) sont prolongées de Bex à St-Maurice du dimanche au jeudi.</p>

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
100	RE33	Lausanne – St-Maurice/ Martigny	CFF	Attention : Une relation nocturne Lausanne – St-Maurice quittant Lausanne vers 1h30 (actuel RE3590) sera offerte soit par train RegioExpress soit par le RER Vaud. Cela est encore en discussion entre les CFF et la DGMR, et explique l'absence de train nocturne à cette heure dans le projet d'horaire 2025. Idem pour le train de sens contraire au départ de St-Maurice vers Lausanne aux environs de 0h30 (actuel RE 3595).
150	IC1	Genève- Aéroport – Lausanne	CFF	<i>Liaisons toutes les 60 minutes Genève-Aéroport – Genève – Renens – Lausanne (– Fribourg – Berne – Zürich – ...)</i> Les week-ends, des relations directes entre Genève-Aéroport et Coire via Lausanne et Berne sont proposées, offrant davantage de trajets sans changement de train. A Renens, correspondance en 4 à 5 minutes entre les IC5 et les IC1 pour assurer chaque demi-heure des relations Pied-du-Jura – Genève – Genève-Aéroport.
150	IR90	Genève- Lausanne	CFF	<i>Genève-Aéroport – Genève – Renens – Lausanne (– Vevey – Montreux – Aigle – St-Maurice – Martigny – Sion – Sierre – Viège – Brigue).</i> A Renens, correspondance en 4 à 5 minutes entre les IC5 et les IC1 pour assurer chaque demi-heure des relations Pied-du-Jura – Genève – Genève-Aéroport. Attention : Afin d'effectuer des travaux en soirée, les horaires sont adaptés. L'IR90 ne circule pas entre Genève-Aéroport et Lausanne du dimanche au jeudi.
150	IR15	Genève- Aéroport – Lausanne	CFF	<i>Liaisons toutes les 60 minutes Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne (– Palézieux – Romont – Fribourg – Berne – ... – Lucerne).</i> Attention : L'IR15 ne circule plus entre Genève-Aéroport et Lausanne après 21h.
150	IR95	Genève- Aéroport – Lausanne	CFF	<i>Liaisons toutes les 60 minutes Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne (– Vevey – Montreux – Aigle – Martigny – Sion – Sierre – Loèche – Viège – Brigue).</i> Nouveau nom de produit (IR95) pour distinguer les deux trains InterRegio circulant entre Genève-Aéroport et Brigue qui n'ont pas la même politique d'arrêt. Lorsque l'EuroCity circule, l'IR90 rompt la cadence de quelques minutes entre Morges et Lausanne attente de 6' à Morges (désheurements) :

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires																																																																																																																
150	IR95	Genève-Aéroport – Lausanne	CFF	<ul style="list-style-type: none"> IR1707 Morges ar 5h55 et attente de 6 minutes puis dp 6h01 (ald 5h55) – Lausanne 6h12 ald (6h07) IR1711 Morges ar 7h55 et attente de 6 minutes puis dp 8h01 (ald 7h55) – Lausanne 8h12 ald (8h07) IR1723 Morges ar 13h55 et attente de 6 minutes puis dp 14h01 (ald 13h55) – Lausanne 14h12 ald (14h07) IR1733 Morges ar 18h55 et attente de 6 minutes puis dp 19h01 (ald 18h55) – Lausanne 19h12 ald (19h07) 																																																																																																																
150	RE33	Genève-Aéroport/ Annemasse Lausanne	CFF	<p><i>Liaisons toutes les 30 minutes Annemasse – Genève – Coppet – Nyon – Gland – Rolle – Allaman – Morges – Renens – Lausanne (– Vevey – Montreux – Villeneuve – Aigle – Bex – St-Maurice).</i></p> <p>Ces trains traversent la gare de Lausanne aux minutes 00 et 30. Ceux qui passe aux minutes 30 sont prolongés vers Martigny et le week-end, ils circulent vers Genève-Aéroport au lieu d'Annemasse.</p>																																																																																																																
150/210	IR57	Genève-Aéroport – Neuchâtel	CFF	<p><i>Liaisons directes Neuchâtel – Yverdon-les-Bains – Morges – Gland – Nyon – Genève – Genève-Aéroport</i></p> <p>Certaines de ces relations ont pu être conservées par utilisation de sillons marchandises (partage de capacité) en heures de pointe (voyageurs).</p> <ul style="list-style-type: none"> Semaine <table border="1"> <thead> <tr> <th>No. d...</th> <th>N</th> <th>PC</th> <th>Durée de circulation</th> <th>Gare de départ</th> <th>Gare d'arrivée</th> <th>Temps...</th> <th>Temps arr</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1652</td><td>15</td><td></td><td>16.12.2024 - 12.12.2025</td><td>Neuchâtel</td><td>Genève-Aéroport</td><td>05:18</td><td>06:56</td></tr> <tr><td>1654</td><td>15</td><td></td><td>16.12.2024 - 12.12.2025</td><td>Neuchâtel</td><td>Genève-Aéroport</td><td>06:18</td><td>07:56</td></tr> <tr><td>1656</td><td>15</td><td></td><td>16.12.2024 - 12.12.2025</td><td>Neuchâtel</td><td>Genève-Aéroport</td><td>07:18</td><td>08:56</td></tr> <tr><td>1658</td><td>15</td><td></td><td>16.12.2024 - 12.12.2025</td><td>Neuchâtel</td><td>Genève-Aéroport</td><td>08:18</td><td>09:56</td></tr> <tr><td>1674</td><td>15</td><td></td><td>16.12.2024 - 12.12.2025</td><td>Neuchâtel</td><td>Genève-Aéroport</td><td>16:18</td><td>17:56</td></tr> <tr><td>1678</td><td>15</td><td></td><td>16.12.2024 - 12.12.2025</td><td>Neuchâtel</td><td>Genève-Aéroport</td><td>18:18</td><td>19:56</td></tr> </tbody> </table> Week-end <table border="1"> <thead> <tr> <th>No. d...</th> <th>N</th> <th>PC</th> <th>Durée de circulation</th> <th>Gare de départ</th> <th>Gare d'arrivée</th> <th>Temps...</th> <th>Temps arr</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1651</td><td>15</td><td></td><td>16.12.2024 - 12.12.2025</td><td>Genève-Aéroport</td><td>Neuchâtel</td><td>06:06</td><td>07:43</td></tr> <tr><td>1653</td><td>15</td><td></td><td>16.12.2024 - 12.12.2025</td><td>Genève-Aéroport</td><td>Neuchâtel</td><td>07:06</td><td>08:43</td></tr> <tr><td>1671</td><td>15</td><td></td><td>16.12.2024 - 12.12.2025</td><td>Genève-Aéroport</td><td>Neuchâtel</td><td>16:06</td><td>17:43</td></tr> <tr><td>1673</td><td>15</td><td></td><td>16.12.2024 - 12.12.2025</td><td>Genève-Aéroport</td><td>Neuchâtel</td><td>17:06</td><td>18:43</td></tr> <tr><td>1675</td><td>15</td><td></td><td>16.12.2024 - 12.12.2025</td><td>Genève-Aéroport</td><td>Neuchâtel</td><td>18:06</td><td>19:43</td></tr> <tr><td>1677</td><td>15</td><td></td><td>16.12.2024 - 12.12.2025</td><td>Genève-Aéroport</td><td>Neuchâtel</td><td>19:06</td><td>20:45</td></tr> </tbody> </table> <p>Le train Genève-Aéroport 18h06 – Neuchâtel 19h43 est toujours en discussion avec la branche fret, et donc pas encore garanti à 100%.</p>	No. d...	N	PC	Durée de circulation	Gare de départ	Gare d'arrivée	Temps...	Temps arr	1652	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Neuchâtel	Genève-Aéroport	05:18	06:56	1654	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Neuchâtel	Genève-Aéroport	06:18	07:56	1656	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Neuchâtel	Genève-Aéroport	07:18	08:56	1658	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Neuchâtel	Genève-Aéroport	08:18	09:56	1674	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Neuchâtel	Genève-Aéroport	16:18	17:56	1678	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Neuchâtel	Genève-Aéroport	18:18	19:56	No. d...	N	PC	Durée de circulation	Gare de départ	Gare d'arrivée	Temps...	Temps arr	1651	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Genève-Aéroport	Neuchâtel	06:06	07:43	1653	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Genève-Aéroport	Neuchâtel	07:06	08:43	1671	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Genève-Aéroport	Neuchâtel	16:06	17:43	1673	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Genève-Aéroport	Neuchâtel	17:06	18:43	1675	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Genève-Aéroport	Neuchâtel	18:06	19:43	1677	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Genève-Aéroport	Neuchâtel	19:06	20:45
No. d...	N	PC	Durée de circulation	Gare de départ	Gare d'arrivée	Temps...	Temps arr																																																																																																													
1652	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Neuchâtel	Genève-Aéroport	05:18	06:56																																																																																																													
1654	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Neuchâtel	Genève-Aéroport	06:18	07:56																																																																																																													
1656	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Neuchâtel	Genève-Aéroport	07:18	08:56																																																																																																													
1658	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Neuchâtel	Genève-Aéroport	08:18	09:56																																																																																																													
1674	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Neuchâtel	Genève-Aéroport	16:18	17:56																																																																																																													
1678	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Neuchâtel	Genève-Aéroport	18:18	19:56																																																																																																													
No. d...	N	PC	Durée de circulation	Gare de départ	Gare d'arrivée	Temps...	Temps arr																																																																																																													
1651	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Genève-Aéroport	Neuchâtel	06:06	07:43																																																																																																													
1653	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Genève-Aéroport	Neuchâtel	07:06	08:43																																																																																																													
1671	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Genève-Aéroport	Neuchâtel	16:06	17:43																																																																																																													
1673	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Genève-Aéroport	Neuchâtel	17:06	18:43																																																																																																													
1675	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Genève-Aéroport	Neuchâtel	18:06	19:43																																																																																																													
1677	15		16.12.2024 - 12.12.2025	Genève-Aéroport	Neuchâtel	19:06	20:45																																																																																																													

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
210	IC5	Lausanne – Bienne	CFF	<p><i>Liaisons toutes les 30 minutes Lausanne – Renens – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel – Bienne – ... – Zürich HB.</i></p> <p>Toutes les 30 minutes des correspondances à Renens en 4 à 5 minutes sont possibles sur les trains IC1 et IR90 circulant sans arrêt vers Genève et l'Aéroport.</p> <p>➔ Les CFF travaillent sur des aménagements de l'infrastructure pour offrir des correspondances quai à quai dès que possible à Renens.</p>
250	IC1	Lausanne – Berne	CFF	<p><i>Liaisons toutes les 60 minutes (Genève-Aéroport – Genève – Renens–) Lausanne – Fribourg – Berne – Zürich – ...</i></p> <p>Les week-ends, des relations directes entre Genève-Aéroport et Coire via Lausanne et Berne sont proposées, offrant davantage de trajets sans changement de train.</p>
250	IR15	Lausanne – Berne	CFF	<p><i>Liaisons toutes les 60 minutes (Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges –) Lausanne – Palézieux – Romont – Fribourg – Berne – ... – Lucerne.</i></p> <p>Les trains IR15 assurent les correspondances à Palézieux pour les voyageurs de/vers Berne, Fribourg, Romont qui empruntent le RER7 (Palézieux – Puidoux – Chexbres – Vevey). Cela propose ainsi une liaison pour les clients entre le Plateau (IR15) et le Chablais/le Valais (IR95).</p>

Réseau ferroviaire principal (CFF) : RER Vaud – RER Fribourg | Freiburg – S-Bahn-Bern – autres trains régionaux :

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
201	R1 R2	Grandson – Lausanne – Cully	CFF	<p>Desserte à la demi-heure de toutes les haltes entre Chavornay et Cully avec du matériel à deux niveaux sur une majorité des trains en semaine.</p> <p>La desserte des haltes d’Eclépens et de Bavois passe à la demi-heure (contre une desserte à l’heure précédemment). Essert-Pittet desservie par ligne R1, tandis qu’Ependes desservie par ligne R2.</p> <p>Les haltes d’Essert-Pittet et Ependes ne peuvent pas être desservie à la demi-heure en raison de la capacité disponible en ligne.</p> <p>La desserte de Villette passe sur les lignes R1 et R2 du RER Vaud, ce qui permet une cadence à 30 minutes vers Lausanne (contre une desserte à l’heure précédemment) ainsi que vers Cully. Après 23h, comme les lignes R1 et R2 ne circulent plus entre Lausanne et Cully, la desserte de Villette est reprise par les lignes R3 et R4 du RER Vaud, car la densité du trafic ferroviaire réduite à cette heure le permet.</p> <p>Nouvelle course matinale Grandson 04h38 – Lausanne 05h20 demandée depuis plusieurs années.</p>
202	R3 R4	Bex – Lausanne – Le Day – Vallorbe/Le Brassus	CFF	<p>Bex devient le terminus systématique (au lieu d’Aigle et St-Maurice), il y aura des exceptions en soirée avec prolongement jusqu’à St-Maurice du dimanche au jeudi pour compenser la non-circulation des trains RE33. Bex est donc désormais desservie deux fois par heure par le RER Vaud, contre une fois par heure précédemment. La desserte de Bretonnières, ainsi que celle de Roche est décalée de 30’ par rapport à 2024 (par la ligne R3). Il manque l’arrêt à Bretonnières sur les trains R4 17443 (dp Vallorbe 11.42) et R4 17463 (dp Vallorbe 15.42) pour les écoliers.</p> <p>Les liaisons sans changement sont toujours possibles chaque heure entre Le Brassus et Lausanne mais basculées de 30’. En revanche, les trains de renfort (cadence 30’) dans la Vallée de Joux ne sont plus possibles en raison des travaux de modernisation des gares du Lieu et du Sentier. Des prestations de renfort par bus ont été planifiées avec la ligne (voir 10.613) Yverdon-les-Bains – Vallorbe prolongée au Brassus par Le Pont, 6 fois par jour en semaine.</p> <p>Nouvelle course matinale Vallorbe 04h41 – Lausanne 05h26 demandée depuis plusieurs années.</p> <p>Entre Vallorbe et Bex, les haltes de Bretonnières, Epesses, Rivaz, Saint-Saphorin, Territet, Veytaux-Chillon et Roche ne peuvent pas être desservie à la demi-heure en raison de la capacité disponible en ligne.</p>

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
				<p>Attention : Les RegioExpress (RE33) sont limités au parcours Genève – Lausanne dès 21h du dimanche au jeudi en raison de travaux importants sur la Riviera. Pour compenser la desserte, les lignes du RER Vaud (R3 et R4) sont prolongées de Bex à St-Maurice du dimanche au jeudi.</p> <p>Attention : Lorsque l’EuroCity circule, il dépasse les trains de la ligne R3 à Vevey ce qui rompt la cadence (désheurements). Sens Lausanne – Bex, 4 trains sont <u>retardés</u> de 11 minutes dès Vevey :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 24313 Vevey ar 6h21 et attente de 11 minutes puis dp 6h32 (ald 6h21) – Bex 6h59 ald (6h48) • 24321 Vevey ar 8h21 et attente de 11 minutes puis dp 8h32 (ald 8h21) – Bex 8h59 ald (8h48) • 24351 Vevey ar 14h21 et attente de 11 minutes puis dp 14h32 (ald 14h21) – Bex 14h59 ald (14h48) • 24375 Vevey ar 19h21 et attente de 11 minutes puis dp 19h32 (ald 19h21) – Bex 19h59 ald (19h48) <p>Sens Bex – Lausanne, 4 trains sont <u>anticipés</u> de 15 minutes de Bex à Vevey :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 24328 Bex dp 10h55 (ald 11h11) – Vevey arr 11h22 et attente de 15 minutes et départ de Vevey à 11h37 • 24354 Bex dp 15h55 (ald 16h11) – Vevey arr 16h22 et attente de 15 minutes et départ de Vevey à 16h37 • 24374 Bex dp 19h55 (ald 20h11) – Vevey arr 20h22 et attente de 15 minutes et départ de Vevey à 20h37 • 24382 Bex dp 21h55 (ald 22h11) – Vevey arr 22h22 et attente de 15 minutes et départ de Vevey à 22h37 <p>Attention : Une relation nocturne Lausanne – St-Maurice quittant Lausanne vers 1h30 (actuel RE3590) sera offerte soit par train RegioExpress soit par le RER Vaud. Cela est encore en discussion entre les CFF et la DGMR, cela explique l’absence de train nocturne à cette heure dans le projet d’horaire 2025. Idem pour le train de sens contraire au départ de St-Maurice vers Lausanne aux environs de 0h30 (actuel RE 3595).</p>
203	S40 S41	Lausanne - Fribourg	CFF	<p>De nouvelles liaisons sans changement sont introduites, chaque demi-heure, entre Lausanne et Fribourg/Freiburg avec une desserte horaire de Vauderens (S40) et horaire de Bossière, Moreillon et Oron (S41).</p> <p>A Fribourg, les trains poursuivent vers Yverdon-les-Bains mais changent de numéro (S30). Cela permet l’amélioration notable de la desserte d’Oron (S41) et Vauderens (S40) chaque heure, contre seulement six fois par jour et par sens en semaine précédemment.</p> <p>Introduction de relations matinales supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lausanne 4h49 – Fribourg 5h52 • Romont 4h32 – Lausanne 5h11 (avancée de 25’ en semaine dès le 8 avril 2025) <p>Et ajout d’un nouveau train nocturne (période de circulation des trains pyjama), Lausanne 1h21 – Fribourg 2h24.</p>

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
204	R7	Vevey - Palézieux	CFF	<p>La nouvelle ligne R7 du RER Vaud entre Vevey, Puidoux et Palézieux permet de connecter, une fois par heure, et sans passer par Lausanne les régions de la Riviera, du Chablais et du Valais (InterRegio IR95) à la ligne du Plateau (InterRegio IR15) en direction de Fribourg et de Berne. Ce changement à Palézieux permet un gain en temps de parcours de 7 minutes pour un trajet d’Aigle à Fribourg, par exemple.</p> <p>Pour assurer les correspondances aussi bien à Vevey qu’à Palézieux, il n’est plus possible de maintenir la desserte des haltes de Vevey-Funi et de Corseaux-Cornalles.</p> <p>Une ligne de bus est mise en place entre Vevey et Chexbres pour reprendre la desserte des haltes de Vevey-Funi et Corseaux-Cornalles aux heures de pointe (voir aussi 10.218 ci-après).</p>
205	R8 R9	Allaman – Lausanne – Payerne – Morat		<p>De manière générale, l’offre des lignes de la Broye est décalée de 15 minutes pour conserver un nœud de correspondance à Payerne (aux minutes 00/30). Deux trains par heure circulent entre Lausanne et Payerne, contre une fois par heure précédemment. Les localités entre Payerne et Morat sont desservies chaque heure par la ligne R9.</p> <p>La desserte est principalement assurée par du matériel FLIRT.</p> <p>La desserte de Prilly-Malley ne peut être assurée par les trains de la ligne R8 en raison de la succession serrée des trains entre Lausanne et Renens. Toutefois, des liaisons sont possibles dans les deux sens vers/ depuis les haltes entre Allaman et Denges-Echandens depuis/vers Prilly-Malley, avec un changement à Renens.</p>
205	R8 R9	Allaman – Lausanne – Payerne – Morat		<p><u>A noter que cette desserte de Prilly-Malley par la ligne R9 n’est pour le moment pas encore garantie après décembre 2025</u> (horaire 2026) en raison de phases de travaux en gare de Lausanne, et une recherche de solutions est en cours entre les CFF et le Canton de Vaud.</p> <p>De plus, avec l’accord des Communes concernées, il a été choisi de desservir Lonay-Préverenges chaque demi-heure, contre chaque heure précédemment. Morges-St-Jean et Denges-Echandens conservent une cadence de desserte à l’heure. Il est impossible de desservir davantage de haltes avec la capacité disponible en ligne.</p> <p>A Allaman, la correspondance entre le RegioExpress (RE33) et le RER Vaud (R8 et R9) atteignent 24’ pour le flux de/vers Genève. Un train RegioExpress est mis en service <u>pour les gymnasiens d’Etoy</u> (RE3565) et desservira Genève – Coppet – Nyon – Gland – Rolle – Etoy (arrivée 8h15).</p>

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
210	R13	Yverdon-les-Bains – Neuchâtel – Bienne	CFF	<p>Les lignes Regio Biel/Bienne–Neuchâtel et Neuchâtel–Yverdon-les-Bains sont liées pour créer une nouvelle ligne R13 sans changement Biel/Bienne–Neuchâtel–Yverdon-les-Bains une fois par heure (avec quelques exceptions), avec une correspondance pour l’InterCity IC5 à Yverdon-les-Bains.</p> <p>Pour Concise, une nouvelle cadence horaire est offerte du lundi au dimanche, avec une correspondance (IC5) à Yverdon-les-Bains toutes les heures (nœud 00) en direction de Renens et Lausanne. Les arrêts de Vaumarcus et de Grandson ne sont pas desservis par cette ligne.</p>
251	R8 R9	Lausanne – Payerne	CFF	<p>Attention : une erreur s’est glissée dans le cadre horaire 251. Le train nocturne SN13839 Lausanne (dp 1h28) – Payerne – Morat n’apparaît pas alors qu’il est maintenu. Vous pouvez voir son horaire précis dans le cadre 205.</p>
252	S30	Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg	CFF	<p>De manière générale, l’offre des lignes de la Broye est décalée de 15 minutes, ce qui permet d’améliorer les correspondances entre la S30 et le trafic grandes lignes à Yverdon-les-Bains et à Fribourg/Freiburg.</p> <p>Afin de garantir, un nœud de correspondances complet et attractif à Yverdon-les-Bains, la desserte de la halte de Champ Pittet est suspendue. Une alternative de desserte par les bus TRAVYS (ligne 601) garantit une bonne desserte du secteur.</p> <p>Une réouverture de la halte est souhaitée par le Canton de Vaud dès que possible, mais dépend de travaux sur l’infrastructure ainsi que de l’engagement de nouveau matériel roulant (horizon 2030-33).</p> <p>Un départ plus tardif de Fribourg (0h02) est planifié tous les jours pour Payerne (0h29), ce train continue (période de circulation des trains pyjama) jusqu’à Yverdon-les-Bains 0h56. Il repart d’Yverdon-les-Bains à 1h06 pour atteindre Payerne à 1h30.</p>
355	S5	Berne – Kerzers – Avenches/ Neuchâtel	BLS	<p>Chaque heure et tous les jours de la semaine, Avenches et Faoug sont reliées à Berne via Kerzers par la ligne S5 du RER bernois. Ces trains sont couplés/découplés à Kerzers avec la branche vers/de Neuchâtel.</p>
355	S52	Berne – Kerzers – Payerne/Ins	BLS	<p>Des renforts sont offerts entre Payerne, Corcelles-Nord, Dompierre, Domdidier, Avenches et Berne via Kerzers en heures de pointe de semaine lorsque le trafic marchandises n’utilise pas les sillons disponibles. Ces trains sont couplés/découplés à Kerzers avec la branche vers/d’Ins.</p> <p>Les trains « manquants » en heures de pointe laissent la place aux trains de marchandises (selon PLUR2025 : plan d’utilisation du réseau 2025).</p> <p>Aucun train supplémentaire ne peut être ajouté à l’horaire 2025. Les négociations avec la branche fret ont déjà eu lieu. Celles-ci devront être reconduites chaque année.</p>

Réseau ferroviaire secondaire :

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
101	R20	Lausanne-Flon – Echallens – Bercher	LEB	<p>Statu quo. Reconduction à l'identique de l'horaire 2024.</p> <p>Attention : Interruption des circulations ferroviaires entre Lausanne-Flon et Cheseaux durant les vacances scolaires de l'été 2025 (7 semaines) en raison de travaux importants entre Jouxtiens et Romanel-sur-Lausanne. Le service sera reporté sur la route avec un allongement du trajet de l'ordre de 15 minutes.</p>
112	R35	Vevey – Blonay – Les Pléiades	MVR	<p>Reconduction du volume d'offre avec adaptation des heures de circulation : décalage de la trame horaire en raison des nouveaux horaires CFF en gare de Vevey. Décalage plus important entre Blonay et Les Pléiades (jusqu'à 20 minutes par rapport à l'horaire 2024), en raison des contraintes du tronçon à crémaillère.</p> <p>Cadence renforcée à 30' en soirée dans les deux directions entre Vevey et Blonay.</p> <p>Ajout du lundi au vendredi hors jours fériés des courses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • [Vevey (11h50) –] Blonay (12h06/09) – Les Pléiades (12h25) • Les Pléiades (12h56) - Blonay (13h20)
120	R30	Montreux – Château-d'Œx – Zweisimmen	MOB	<p>Reconduction du volume d'offre avec adaptation des heures de circulation entre Montreux et Château-d'Œx de quelques minutes en raison des nouveaux horaires CFF en gare de Montreux. Correspondances à Montreux en 6 à 8 minutes de/vers Lausanne, Morges, Nyon, Genève et Genève-Aéroport (IR95) ainsi qu'en 4 à 6 minutes de/vers St-Maurice (RE33).</p> <p>Du lundi au vendredi, adaptation de la course 2207 Zweisimmen (06h02) – Château-d'Œx (06h56) – Montreux (08h04) pour favoriser l'accès au Gymnase de Burier via Fontanivent, compte tenu d'exceptions à l'horaire TPF Bulle-Montbovon.</p> <p>Attention : Le passage dans la Riviera de l'EuroCity rend impossible la desserte de Montreux par l'IR95 en direction de Genève, ceci à chaque circulation de l'EC, soit 4 fois par jour (11h22, 16h22, 20h22 et 22h22). A ces moments, la correspondance pour Lausanne, Genève et Genève-Aéroport est donnée en 12 minutes sur l'Eurocity (départ xxh29).</p>
120	R34	Montreux – Les Avants – Château-d'Œx	MOB	<p>Reconduction du volume d'offre avec adaptation de quelques minutes des heures de circulation entre Montreux et Château-d'Œx en raison des nouveaux horaires CFF en gare.</p> <p>Correspondances à Montreux en 6 à 8 minutes de/vers Lausanne, Renens, Genève et Genève-Aéroport (IR90) ainsi qu'en 7 à 10 minutes de/vers Martigny (RE33).</p>

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
121	R37	Montreux – Glion – Caux – Rochers de Naye	MVR	<p>Reconduction du volume d'offre avec adaptation des heures de circulation par décalage de la trame de 15 minutes (nouvelle symétrie autour des minutes 00/30).</p> <p>Plusieurs correspondances offertes à Montreux : sur les trains R4 en direction de Vevey/Cully/Lausanne ainsi que Villeneuve/Aigle/Bex en 4 à 6 minutes, voire sur les trains RE33 de/pour Lausanne en 8 à 14 minutes et sur les trains IR95 de/pour Brig en 12 minutes.</p> <p>En journée, accessibilité de Glion de/pour Vevey/Cully/Lausanne possible toutes les demi-heures alternativement par la ligne R37 ou le funiculaire Territet-Glion.</p>
124	R71	Aigle – Le Sépey – Les Diablerets	TPC	<p>Reconduction à l'identique de l'horaire 2024 avec 18 paires de courses du lundi au dimanche. Nouveau matériel roulant en cours de déploiement.</p> <p>Pour assurer des bonnes correspondances à Aigle et rendre robuste l'horaire, il a été décidé de suspendre la desserte de la halte des Fontanelles en raison de sa très faible fréquentation.</p> <p><u>Sous réserve du financement pas encore validé</u> : Ajout d'une course nocturne les nuits ve/sa et sa/di avec un départ d'Aigle à 23h29, du coup aussi une course nocturne au départ des Diablerets à 23h34 pour équilibrer le matériel roulant.</p>
125	R70	Aigle – Leysin	TPC	<p>Renforcement de l'offre avec une cadence d'un train toutes les 40 minutes la semaine entre 5h et 9h ainsi qu'entre 16h et 20h.</p> <p>Aller-retour nocturne conservé les nuits ve/sa et sa/di avec un départ d'Aigle à 23h52, ainsi qu'un retour de Leysin à 0h22.</p> <p><u>Sous réserve du financement pas encore validé</u> : Renforts à 40 minutes aussi activés le week-end entre 8h et 10h ainsi qu'entre 16h et 18h.</p>
126	R72	Aigle – Ollon – Monthey – Champéry	TPC	<p>Nouvelle cadence stricte à 30' entre Aigle et Monthey. Afin de stabiliser l'exploitation avec les croisements à Ollon et Monthey-Ville.</p> <p>Pour assurer des bonnes correspondances à Aigle et rendre robuste l'horaire, il a été décidé de suspendre la desserte des haltes d'Aigle-Hôpital et St-Triphon-village en raison de leur très faible fréquentation.</p> <p>Renforts à 30' dans le Val d'Illiez aux heures de pointe de semaine ainsi que le week-end lors de pointes de trafic de loisirs.</p>

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
127	R74	Bex – Villars – Bretaye	TPC	<p>Décalage de la trame d'environ 15 minutes en raison du nouvel horaire CFF en gare de Bex, avec correspondances sur les RE33 de/vers Lausanne – Genève – Annemasse. Du dimanche au jeudi, lorsque les RE33 ne circulent plus (après 21h), les correspondances s'allongent et sont données sur les trains régionaux R3 ou R4.</p> <p>Ajout d'une course en périodes scolaires pour le retour des écoliers Villars 15h56 – Gryon 16h10.</p> <p>Attention : ligne interrompue du 24 mars au 13 décembre 2025, service reporté sur la route. Concept de substitution : Horaire identique produit par bus R74</p> <p><i>Ajout de 1 paire de courses par jour du dimanche au jeudi et 3 les soirées/nuits de vendredi/samedi et samedi/dimanche de Villars-sur-Ollon à Gryon, par un prolongement de la ligne de bus 144 qui devient un bus R74 dès Villars-sur-Ollon.</i></p> <p>Attention : Ces courses devraient apparaître dans le cadre 127 définitif (elles n'ont pas pu être intégrées dans le projet d'horaire).</p>
155	R55	Nyon – St-Cergue – La Cure	NStCM	<p>Décalage de la trame horaire d'environ 7 minutes pour s'adapter aux nouvelles minutes d'accroche en gare de Nyon avec un volume de prestations identiques à l'horaire 2024. Les correspondances sont assurées toutes les 15 minutes de/vers Genève en environ 5 minutes et de/vers Lausanne en environ 10 minutes.</p> <p>Depuis les gares de Renens, Allaman, Rolle et Gland, les correspondances sont allongées d'environ 15 minutes en fin de journée pour les voyageurs de Nyon au-delà de Genolier.</p>
156	R56	Bière – Morges	MBC	<p>Décalage de la trame horaire d'environ 15 minutes par rapport à la situation actuelle en raison des nouvelles accroches à Morges. Le volume de prestations de 2024 est globalement reconduit.</p>
157	R57	Apples – L'Isle	MBC	<p>Décalage de 15 minutes de la trame horaire pour assurer les correspondances à Apples. Le volume de prestations est reconduit.</p> <p>Les arrêts de Montricher et Pampigny seront désormais sur demande.</p> <p>Des études pour un nouveau concept d'offre ferroviaire en complément à la nouvelle ligne de bus 740 Morges – Apples – Pampigny seront menées pour l'horizon 2027.</p>
211	R11	Orbe – Chavornay	Travys	<p>Volume d'offre identique à l'actuel avec un décalage d'environ 15 minutes des trains en raison des nouvelles conditions de correspondances à Chavornay (R1 et R2).</p> <p>Les courses en interlignage de/pour Baulmes sont directement intégrées à la ligne 686 (le volume d'offre Orbe – Chavornay reste similaire).</p>

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
211	B11	Orbe – Chavornay	Travys	Aux heures de pointe, des bus supplémentaires B11 sont mis en route pour assurer toutes les correspondances à Chavornay (toutes les 15 minutes en alternance vers Yverdon-les-Bains ou Lausanne).
212	R12	Yverdon-les-Bains – Sainte-Croix	Travys	<p>Pour assurer les correspondances à Yverdon-les-Bains toutes les 30 minutes vers Renens-Lausanne et Neuchâtel-Bienne, et par manque de point de croisement sur le haut de la ligne, les trains seront sans arrêt entre Vuitebœuf et Yverdon-les-Bains les jours de semaine entre 6h et 21h.</p> <p>Durant ces heures, la desserte d’Essert-sous-Champvent est assurée par un renforcement de la ligne 611 Yverdon-les-Bains – Chamblon – Champvent, tandis qu’une nouvelle ligne de bus B12 Yverdon-les-Bains – Valeyres-sous-Montagny est activée pour reprendre temporairement la desserte des haltes de William-Barbey, La Brinaz et Valeyres-sous-Montagny.</p> <p>Le week-end, une cadence horaire sera assurée avec une desserte de toutes les haltes et des correspondances seront assurées à Yverdon-les-Bains sur les trains ICN.</p> <p>A noter que cette adaptation de la desserte est <u>provisoire</u>. En effet, la construction d’un nouveau point de croisement à Six-Fontaines permettra le rétablissement d’une desserte de tous les points d’arrêt à une cadence 30’ à l’horizon 2027.</p>
212	B12	Nouvelle ligne : Yverdon-les-Bains – Valeyres-sous-Montagny	Travys	Nouvelle ligne provisoire desservant les abords des gares d’Yverdon-les-Bains, William Barbey, La Brinaz et Valeyres-sous-Montagny en substitution du train R12 accéléré entre Yverdon-les-Bains et Vuitebœuf les jours de semaine en journée (entre 6h et 21h).
253	S50 S51	Montbovon – Bulle – Châtel-St-Denis – Palézieux	TPF	<p>En semaine, les horaires sont décalés de 15’ pour assurer les correspondances sur les minutes 15/45 en gare de Palézieux (vers Lausanne/Allaman et Payerne) avec les trains du RER Vaud. Des bus supplémentaires sont ajoutés entre Châtel-St-Denis et Palézieux en correspondance avec les trains IR15 Genève-Aéroport – Lausanne – Fribourg – Berne – Lucerne.</p> <p>Le week-end, une cadence horaire est appliquée, calée sur le nœud 00 à Palézieux en correspondance avec les trains IR15 Genève-Aéroport – ... – Lausanne – Palézieux – Romont – Fribourg – Berne – ... – Lucerne.</p>

Transports à câble :

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
2003	CG	Cossonay-Penthalaz – Cossonay-Ville	MBC	Offre identique à l'horaire 2024. Les quatre courses nocturnes de fin de semaine sont conservées. Plage de maintenance prévue le mercredi matin indiquée dans l'horaire, réduction de l'offre avec cadence 15' de 8h45 à 11h45.
2050	VCP	Vevey – Chardonne – Mont-Pèlerin	MVR-VCP	Offre identique à l'horaire 2024.
2054	TG	Territet – Glion	MVR-TG	Cadence 15 minutes conservée entre 5h et 21h, mais ajustée sur les nouvelles accroches en gare de Territet (ligne R4 RER Vaud). Ensuite cadence 30' jusqu'à 1h11 (30' plus tard qu'en 2024) et courses nocturnes à 1h41, en fin de semaine. Cadence 15 minutes conservée entre 5h et 21h, mais ajustée sur les nouvelles accroches en gare de Territet (ligne R4 du RER Vaud). Ensuite cadence 30' jusqu'à 1h11 (30' plus tard qu'en 2024) et courses nocturnes à 1h41, en fin de semaine. En journée, accessibilité de Glion de/pour Vevey/Cully/Lausanne possible toutes les demi-heures alternativement par le funiculaire Territet-Glion ou le chemin de fer à crémaillère R37.
2057	LAS	Les Avants - Sonloup	MVR-LAS	Offre identique à l'horaire 2024.

Lacustre :

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
3100	CGN	Lausanne- Ouchy – St- Gingolph	CGN	Offre touristique reconduite. Il est possible que l'offre soit réduite en raison de l'indisponibilité du bateau Simplon.
3150	CGN	Lausanne- Ouchy – Genève	CGN	Offre touristique reconduite. Il est possible que l'offre soit réduite en raison de l'indisponibilité du bateau Simplon.
3151	N1	Lausanne- Ouchy – Evian-les- Bains	CGN	Engagement progressif du premier bateau NaviExpress. Renforcement de l'offre le matin entre Ouchy et Evian, cadence 90' en journée et maintien de l'offre actuelle en soirée.
3152	N2	Lausanne- Ouchy – Thonon-les- Bains	CGN	Renforcement de cadence à 60' en heures de pointe et cadence de 120' en heures creuses en semaine.
3210	LNM	Neuchâtel – Hauterive – Cudrefin – Portalban – Neuchâtel	LNM	Reconduction de l'offre de transport. Desserte de Cudrefin.
3211	LNM	Yverdon-les- Bains – Estavayer-le- Lac	LNM	Reconduction de l'offre de transport. Desserte d'Yverdon-les-Bains, Grandson et Concise.
3212	LNM	Neuchâtel – La Sauge – Morat	LNM	Reconduction de l'offre de transport. Desserte de La Sauge.
3213	LNM	Morat – Praz – Môtier – Vallamand – Faoug – Morat	LNM	Reconduction de l'offre de transport. Desserte de Vallamand et Faoug.
3214	LNM	Neuchâtel – Chevroux – Estavayer-le- Lac	LNM	Reconduction de l'offre de transport. Desserte de Chevroux.
3215	LNM BSG	Biel/Bienne – La Tête – Neuchâtel – Morat	LNM BSG	Reconduction de l'offre de transport. Desserte de La Sauge.

Réseau routier :

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.054	Renens VD – Cheseaux-sur-Lausanne – Le Mont-sur-Lausanne (– Epalinges, Croisettes)	tl	<p><i>L'horaire du LEB n'étant pas modifié, l'horaire de la ligne 54 peut être maintenu tel qu'en 2024.</i></p> <p>Maintien du tracé, du nombre de courses et des horaires entre Renens et le Grand-Mont.</p> <p>Correspondances à Cheseaux-sur-Lausanne maintenues avec le LEB dans les directions Bercher ⇔ Renens et Morrens ⇔ Lausanne, ainsi que Bercher ⇔ Morrens du lundi au samedi.</p> <p>Correspondances à Renens en 10 minutes sur l'IC1 ou l'IR90 en direction de Genève et Genève-Aéroport, notamment.</p> <p>Projet de prolongement de la ligne du Grand-Mont à Epalinges, Croisettes via la route du Golf planifié pour l'été 2025 mais dépendant de la réalisation d'aménagements.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école de Cugy.</p>
10.056	<p><i>Ancienne ligne :</i> Bussigny – ZI Vufflens-Aclens – Vufflens-la-Ville – Mex VD, Faraz</p> <p><i>Nouvelle ligne :</i> Bussigny – Mex VD, Faraz – Vufflens-la-Ville, gare</p>	tl	<p><i>Les nouvelles conditions de correspondances aux gares de Cossonay-Penthalaz, Vufflens-la-Ville et Bussigny ont nécessité de revoir les principes de desserte des lignes 56 et 58.</i></p> <p>Nouveau tracé pour la ligne : Bussigny, gare – Bussigny, Sotelles (selon le tracé de la ligne 58 en 2024) – Bussigny, Rente – Mex VD, Faraz – Vufflens-la-Ville, gare.</p> <p>13 paires de courses par jour du lundi au vendredi (cadence horaire stricte de 6h à 18h).</p> <p>Correspondances à Vufflens-la-Ville pour le flux Yverdon-les-Bains ⇔ Vufflens-la-Ville/Mex. Correspondances à Bussigny pour le flux Bussigny ⇔ Lausanne. Correspondances à Bussigny en 10 minutes pour le flux Bussigny ⇔ Yverdon-les-Bains.</p>
10.058	<p><i>Ancienne ligne :</i> Bussigny – Mex VD – Cossonay-Penthalaz</p> <p><i>Nouvelle ligne :</i> Renens VD – Mex VD – Cossonay-Penthalaz</p>	tl	<p><i>Les nouvelles conditions de correspondances aux gares de Cossonay-Penthalaz, Vufflens-la-Ville et Bussigny ont nécessité de revoir les principes de desserte des lignes 56 et 58.</i></p> <p>Nouveau tracé pour la ligne : Renens VD, gare – Crissier, centre – Croix-Péage – Mex VD – Vufflens-la-Ville – Penthalaz – Cossonay-Penthalaz, gare.</p> <p>Maintien des prolongements à Cossonay-Ville, centre et Penthalaz, poste aux heures scolaires.</p> <p>Maintien de 18 paires de courses par jour du lundi au vendredi, toute l'année. Cadence 90 minutes le week-end, soit 10 p.c./j. de 6h à 20h (+ 2 p.c./j.).</p> <p>Correspondances à Cossonay-Penthalaz de/pour Lausanne (R1/R2). Correspondances à Cossonay-Penthalaz en 10 minutes en direction de Vallorbe/Le Brassus (R3/R4). Correspondances à Renens en 10 minutes avec les trains RE33 en direction d'Annemasse, le train IR90 en direction de Brig (1 fois par heure), ou le train IC1 en direction de St-Gall (1 fois par heure), notamment.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles primaire de Penthalaz et secondaire de Cossonay.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.060	Lausanne – Cugy VD – Bottens – Froideville	tl	<p>Maintien du tracé, des principes horaires et du volume d’offre. Suppression de la paire de courses supplémentaire du midi (départ Lausanne 11h53, départ Froideville 13h05) pour revenir à une cadence demi-heure et éviter l’engagement d’un véhicule supplémentaire à cette période de la journée. Repositionnement de cette paire de course en fin de journée à une heure plus attractive pour les voyageurs (Riponne 21h08 – Froideville 21h43 et Froideville 20h50 – Riponne 21h28), prolongeant ainsi d’une heure la cadence 30’ sur la ligne.</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec l’école de Cugy VD.</p>
10.213	Vevey – Jongny – Monts- de-Corsier – Châtel-St- Denis	VMCV	<p><i>Les principes horaires des lignes 213, 216 et 217 sont globalement maintenus malgré les modifications des horaires des trains aux gares de rabattement, ceci afin de privilégier le maintien de la complémentarité entre les trois lignes sur leurs tronçons communs (cadence environ 15’ en périodes de pointe et 20’ en périodes creuses entre Vevey et La Chaux).</i></p> <p>Maintien du tracé, des principes horaires et du volume d’offre. Correspondances en journée du lundi au samedi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à Châtel-St-Denis avec la ligne de bus 491 Châtel-St-Denis – Palézieux ; • à La Chaux avec les lignes 216 et 217 en direction de Bossonnens et Palézieux ; • à Vevey avec les IR90/95 en direction du Valais et de Genève-Aéroport. <p>Correspondances en soirée et le dimanche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à Châtel-St-Denis avec les trains de/pour Bulle <u>le week-end</u> ; • à Vevey avec les IR90/95 en direction du Valais et de Lausanne - Genève-Aéroport et le RER Vaud en direction de Bex (R3/R4).
10.216	Vevey – Jongny – Monts- de-Corsier – Attalens – Bossonnens	VMCV	<p><i>Les principes horaires des lignes 213, 216 et 217 sont globalement maintenus malgré les modifications des horaires des trains aux gares de rabattement, ceci afin de privilégier le maintien de la complémentarité entre les trois lignes sur leurs tronçons communs (cadence environ 15’ en périodes de pointe et 20’ en périodes creuses entre Vevey et La Chaux).</i></p> <p>Maintien du tracé, des principes horaires et du volume d’offre. Suppression des courses Attalens – Bossonnens, reprises par la ligne 481.</p> <p>Correspondances en journée du lundi au samedi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à Bossonnens de/pour Châtel-St-Denis/Bulle ; • à Attalens avec la ligne 481 pour le flux Palézieux ⇔ Vevey ; • à La Chaux avec la ligne 213 pour le flux Attalens ⇔ Châtel-St-Denis ; • à Vevey avec les trains RE33 Annemasse – St-Maurice/Martigny dans les deux directions.

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.216 (suite)	Vevey – Jongny – Monts-de-Corsier – Attalens – Bossonnens	VMCV	<p>Correspondances en soirée et le dimanche :</p> <ul style="list-style-type: none"> à Bossonnens de/pour Palézieux <u>le week-end</u> ; à Vevey avec les trains IR90/95 en direction du Valais (en 5-6') et les trains RE33 Annemasse – St-Maurice/Martigny dans les deux directions (en 16-19'). <p>La paire de courses en période nocturne est basculée sur la ligne 217 pour le tronçon Vevey – Attalens. Correspondance à Attalens avec la ligne N23 vers Bossonnens.</p>
10.217	Vevey – Jongny – Monts-de-Corsier – Attalens – Granges – Palézieux	VMCV	<p><i>Les principes horaires des lignes 213, 216 et 217 sont globalement maintenus malgré les modifications des horaires des trains aux gares de rabattement, ceci afin de privilégier le maintien de la complémentarité entre les trois lignes sur leurs tronçons communs (cadence environ 15' en périodes de pointe et 20' en périodes creuses entre Vevey et La Chaux) et à leur jonction.</i></p> <p>Maintien du tracé, léger décalage de la trame horaire pour s'adapter aux horaires des trains IR15 à Palézieux.</p> <p>Correspondances :</p> <ul style="list-style-type: none"> à Palézieux de/pour Berne et Lausanne ; à La Chaux avec la ligne 213 pour le flux Attalens ⇔ Châtel-St-Denis ; à Vevey avec les trains RE33 Annemasse – St-Maurice/Martigny dans les deux directions. <p>Ajout d'une paire de courses en période nocturne en remplacement de celle de la ligne 216.</p>
10.218	Nouvelle ligne : Vevey – Corseaux – Chexbres	VMCV	<p><i>Afin de compenser la suspension de desserte de la halte de Corseaux-Cornalles par le train R7, cette ligne de bus est mise en place entre Vevey, Corseaux et Chexbres.</i></p> <p>La nouvelle ligne, provisoire, desservira la gare de Vevey, les environs de la gare Vevey-Funi (arrêt Vevey, funiculaire – av. Reller), les environs de la gare de Corseaux-Cornalles (arrêt Corseaux, Cerisiers) et la gare de Chexbres.</p> <p>8 paires de courses par jour circuleront du lundi au dimanche</p> <ul style="list-style-type: none"> Entre 5h et 8h puis 16h et 19h du lundi au vendredi Entre 9h et 12h puis 15h et 18h les samedis, dimanches et jours fériés <p>Correspondances à Chexbres en direction de Palézieux le matin (R7) et depuis Palézieux le soir (R7). Correspondances à Vevey avec les trains pour St-Maurice le matin et de St-Maurice le soir.</p> <p>Complémentarité avec le train R7 entre Vevey et Chexbres pour offrir une cadence 30 minutes vers Vevey le matin et de Vevey le soir.</p>
10.220	Chernex – Chamby – Villard-sur-Chamby	CarPostal	<p><i>L'horaire du MOB n'étant que légèrement modifié (variation de quelques minutes), l'horaire de la ligne 220 peut être maintenu tel qu'en 2024.</i></p> <p>Maintien du tracé, des principes horaires et du volume d'offre.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.360	(Epalinges Croisettes – Montpreveyres –) Mézières VD – Ferlens – Servion – Lausanne-Sallaz	CarPostal	<p><i>L'horaire des trains CFF dans la Broye étant décalé de 15 minutes, l'horaire des lignes du Jorat (360, 362 et 365) doit également être décalé de 15 minutes environ.</i></p> <p>Maintien du tracé et du volume d'offre. Décalage global de la trame horaire de 15 minutes. Maintien des correspondances à Mézières en heures creuses entre les lignes 360 et 362. Le projet d'horaire est en cours de coordination avec les écoles de Carrouge et Mézières. De légers décalages de courses pourraient en résulter.</p>
10.361	<p><i>Ancienne ligne : Moudon – Epalinges (direct)</i></p> <p>Nouvelle ligne : Lucens – Moudon – Epalinges (direct)</p>	CarPostal	<p><i>Deuxième étape de mise en œuvre de cette liaison directe entre la Broye et le nord de l'agglomération lausannoise, initiée en 2024. Ligne prolongée de Moudon à Lucens.</i></p> <p>Maintien du nombre de paires de courses entre les Croisettes et Moudon. Décalage de la première paire de courses du matin au soir (départ Croisettes 19h32) afin de mieux correspondre aux besoins. Correspondances désormais assurées à Lucens de/vers Payerne, grâce au décalage de 15 minutes de l'horaire des trains (R8 et R9) dans la Broye.</p>
10.362	Moudon – Mézières VD – Epalinges Croisettes	CarPostal	<p><i>L'horaire des trains CFF dans la Broye étant décalé de 15 minutes, l'horaire des lignes du Jorat (360, 362 et 365) doit également être décalé de 15 minutes environ.</i></p> <p>Maintien du tracé et du volume d'offre. Décalage global de la trame horaire de 15 minutes. Maintien des correspondances à Mézières en heures creuses entre les lignes 362 et 360/365. Le projet d'horaire est en cours de coordination avec les écoles de Carrouge et Mézières. De légers décalages de courses pourraient en résulter.</p>
10.365	(Moudon–) Mézières – Forel – Lausanne Sallaz	CarPostal	<p><i>L'horaire des trains CFF dans la Broye étant décalé de 15 minutes, l'horaire des lignes du Jorat (360, 362 et 365) doit également être décalé de 15 minutes environ.</i></p> <p>Maintien du tracé et du volume d'offre. Décalage global de la trame horaire de 15 minutes. Maintien des correspondances à Mézières en heures creuses entre les lignes 365 et 362. Le projet d'horaire est en cours de coordination avec les écoles de Carrouge et Mézières. De légers décalages de courses pourraient en résulter.</p>
10.366	Montpreveyres – Mézières VD – Vucherens – Syens (–Moudon)	CarPostal	<p>Maintien du tracé et du volume d'offre. Maintien de l'horaire actuel, calé sur les écoles.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.381	(Oron –) Palézieux – Forel (Lavaux) – Cully	CarPostal	<p>Maintien du volume d’offre actuel en semaine, mais refonte des horaires en fonction des nouvelles conditions de correspondances à Palézieux, Grandvaux et Cully.</p> <p>Horaires adaptés afin de déplacer les élèves du secondaire entre Grandvaux, Le Bougnon et la gare de Grandvaux (pour Puidoux) aux heures principales, et les primaires depuis Pra Grana jusqu’au collège des Ruvines à Cully.</p> <p>Le week-end, les aller-retours entre Cully et Pra Grana ne sont plus possibles avec les nouvelles conditions de correspondances. Ajout d’1 p.c./j. entre Oron et Cully.</p> <p>Correspondances à Palézieux sur les trains IR15 en direction de Lausanne et Berne (sauf exceptions scolaires).</p> <p>Correspondances à Pra Grana avec la ligne 47.</p> <p>Correspondances à Cully en direction de Lausanne (R1/R2).</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec les écoles secondaire de Puidoux et primaire de Cully.</p>
10.382	Cully – Chexbres – Puidoux – Palézieux	CarPostal	<p>Entre Puidoux et Palézieux, déviation de la ligne par la zone industrielle En Grivaz.</p> <p>Adaptation des minutes d’accroche à Cully, Puidoux et Palézieux.</p> <p>Ajout d’1 p.c./j. en semaine.</p> <p>Correspondances à Palézieux sur les trains régionaux de/pour Lausanne et Fribourg (S40/S41), correspondances sur les trains IR15 pour Lausanne/Berne le matin et de Lausanne/Berne le soir en environ 20 minutes.</p> <p>Correspondances à Puidoux sur les trains régionaux de/pour Lausanne (R8/R9).</p> <p>Correspondances à Cully sur les trains régionaux de/pour Lausanne (R3/R4) et Vevey, Montreux, Bex (R3/R4).</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec les écoles secondaire de Puidoux et primaire de Cully.</p>
10.384	Nouvelle ligne : Oron – Bussigny-sur-Oron – St-Martin FR	CarPostal	<p>Nouvelle ligne Oron-la-Ville – Oron-le-Châtel – Chesalles-sur-Oron – Bussigny-sur-Oron – St-Martin FR en remplacement de l’offre assurée par la ligne 20.450 en 2024.</p> <p>Offre de 10 paires de courses par jour du lundi au vendredi et de 6 paires de courses par jour les samedis et dimanches.</p> <p>Correspondances à Oron-le-Châtel, gare pour Lausanne (S41).</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec l’école d’Oron.</p>
10.385	Servion – Oron-la-Ville – Palézieux – La Rogivue	CarPostal	<p><i>L’écartement des arrivées et départs des trains IR15 à Palézieux réduit le temps à disposition pour les lignes pour faire leur aller-retour tout en conservant de bonnes correspondances.</i></p> <p>Afin de permettre le maintien des correspondances à Palézieux et la desserte de l’arrêt Zoo-Tropiquarium, le tracé dans Servion doit être adapté pour diminuer les temps de parcours de la ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A l’aller : depuis Essertes, desserte de Clos de l’Auberge, Grange Rouge puis Zoo-Tropiquarium. • Au retour : départ de Zoo-Tropiquarium, desserte de Clos de l’Auberge puis Essertes directement.

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.385 (suite)	Servion – Oron-la-Ville – Palézieux – La Rogivue	CarPostal	<p>Attention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'arrêt Moléson n'est plus desservi. Les voyageurs doivent emprunter l'arrêt à proximité Clos de l'Auberge. • L'arrêt poste/croisée n'est plus desservi. Les voyageurs doivent emprunter l'arrêt à proximité Grange Rouge. • L'arrêt Grange Rouge n'est desservi que dans un sens. Dans le sens retour les voyageurs doivent anticiper leur voyage en empruntant la course aller ou se reporter sur l'arrêt Clos de l'Auberge. <p>Ajout de 2,5 paires de courses par jour les week-ends.</p> <p>Correspondances à Palézieux pour le flux Servion ⇔ Berne. Les correspondances pour Lausanne sont de l'ordre de 9-10 minutes. Correspondances à Palézieux pour le flux La Rogivue ⇔ Lausanne ou Berne.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école d'Oron.</p>
10.410	Cossonay-Penthalaz – Cheseaux-sur-Lausanne	CarPostal	<p>Maintien du tracé de la ligne et légère adaptation des minutes de l'horaire afin d'optimiser les correspondances à Cossonay-Penthalaz. Certaines courses sont repositionnées pour optimiser l'offre et la production.</p> <p>Ajout de 4 p.c./j. le week-end, pour offrir une cadence 120 minutes le matin et 60 minutes l'après-midi.</p> <p>Correspondances maintenues à Cheseaux-sur-Lausanne en direction de Lausanne (R20).</p> <p>Correspondances à Cossonay-Penthalaz en direction de Lausanne (4-6min) et Yverdon-les-Bains (11-14 minutes).</p> <p>Entre Penthalaz et Cossonay-Penthalaz, amélioration de la complémentarité de l'offre entre les lignes 58 et 410.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école de Cheseaux-sur-Lausanne.</p>
10.414	Echallens – Bettens – Cossonay-Penthalaz	CarPostal	<p>Maintien du tracé de la ligne et légère adaptation des minutes de l'horaire afin d'optimiser les correspondances à Cossonay-Penthalaz. Certaines courses sont repositionnées pour optimiser l'offre et la production.</p> <p>Ajout d'1 p.c./j. la semaine (cadence 30 minutes le matin) et de 4 p.c./j. le week-end pour offrir une cadence 120 minutes le matin et 60 minutes l'après-midi.</p> <p>Correspondances à Echallens en direction de Lausanne (R20) en 13-14 minutes.</p> <p>Correspondances à Cossonay-Penthalaz en direction de Lausanne sur R3 et R4 (3-6 minutes) et Yverdon-les-Bains sur R1 et R2 (10-14 minutes).</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles de Penthalaz et Echallens.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.420	Echallens – Penthérez - Chavornay	CarPostal	Intégration des prestations Echallens – Penthérez – Chavornay dans la ligne 10.428 Thierrens – Echallens – Chavornay , dans le cadre de la restructuration du réseau du Gros-de-Vaud.
10.425	Echallens – Bettens – Cheseaux-sur-Lausanne	CarPostal	Maintien du tracé de la ligne et de ses principes horaires. Certaines courses sont repositionnées pour optimiser l’offre et la production. Ajout d’1 p.c./j. la semaine et de 4 p.c./j. le week-end pour offrir une cadence 120 minutes le matin et 60 minutes l’après-midi. Correspondances maintenues à Cheseaux-sur-Lausanne en direction de Lausanne (R20). Correspondances à Echallens en direction de Lausanne et Bercher (R20). Le projet d’horaire a été coordonné avec les écoles de Cheseaux-sur-Lausanne et Echallens. Le rétablissement de la course au départ d’Echallens à 14h45 est à l’étude mais nécessitera la suppression d’une autre course.
10.428	<i>Ancienne ligne : Thierrens – Echallens</i> Nouvelle ligne : Thierrens – Echallens – Chavornay	CarPostal	Dans le cadre de la restructuration du réseau du Gros-de-Vaud, prolongement de la ligne d’Echallens à Chavornay via Villars-le-Terroir, Penthérez et Corcelles-sur-Chavornay en remplacement des prestations assurées par la ligne 420 en 2024. Détour systématique par Champ-de-Vaud entre Chavornay et Echallens. Modification également du tracé entre Thierrens et Echallens avec une déviation par Sugnens entre Naz et Poliez-le-Grand. Déviations ponctuelles par Poliez-Pittet aux heures scolaires. Attention : l’arrêt Poliez-le-Grand, Bois-la-Croix n’est plus desservi. 14 p.c./j. entre Thierrens et Echallens et 12 p.c./j. entre Echallens et Chavornay en semaine ; 6 p.c./j. entre Thierrens et Chavornay le week-end. Correspondances à Echallens (R20) pour le flux Thierrens ⇔ Lausanne. Correspondances à Echallens (R20) pour le flux Chavornay ⇔ Lausanne. Correspondances à Chavornay en direction d’Yverdon-les-Bains (R1/R2). La desserte de Corcelles-sur-Chavornay par les lignes 428 et 675 est complémentaire puisque la ligne 428 offre des correspondances en direction d’Yverdon-les-Bains et Grandson (R1/R2) et la ligne 675 en direction de Lausanne (R1/R2). Intégration dans le nœud des lignes de bus régionales à Thierrens. Le projet d’horaire a été coordonné avec les écoles de Thierrens, Poliez-Pittet, Villars-le-Terroir et Echallens.

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.430	<p><i>Ancienne ligne :</i> Thierrens – Bercher – Bioley-Magnoux – Donneloye</p> <p><i>Nouvelle ligne :</i> Thierrens – Bercher – Bioley-Magnoux – Donneloye – Prahins</p>	CarPostal	<p>Dans le cadre de la restructuration du réseau du Gros-de-Vaud, systématisation de l'itinéraire Thierrens – Ogens – Bercher – Bioley-Magnoux – Donneloye – Prahins et prolongement de Prahins à Thierrens aux heures scolaires.</p> <p>Attention : l'arrêt Bioley-Magnoux, Moulin agr. n'est plus desservi.</p> <p>Correspondances à Bercher de/pour Lausanne (R20). Intégration dans le nœud des lignes de bus régionales à Thierrens. Correspondances unidirectionnelles à Donneloye avec la ligne 660 pour le flux Bercher ⇔ Yverdon-les-Bains (vers Yverdon-les-Bains le matin et depuis Yverdon-les-Bains le soir).</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles de Thierrens et Bercher.</p>
10.434	Echallens – Poliez-Pittet	CarPostal	<p>Dans le cadre de la restructuration du réseau du Gros-de-Vaud, la ligne 434 est supprimée, mais la desserte de Sugnens est désormais intégrée à la ligne 428 Thierrens – Echallens – Chavornay et la desserte de Dommartin, Montaubion et Chardonney est reprise par la ligne 440 Echallens – Moudon.</p> <p>Attention : l'arrêt Villars-Tiercelin, Moulin-Villars n'est plus desservi.</p>
10.435	Epalinges Croisettes – Thierrens	CarPostal	<p>Maintien du tracé de la ligne et de ses principes horaires. Renforcement avec la mise en place d'une cadence régulière de 30 minutes en heures de pointe et 90 minutes en heures creuses (soit +2 p.c. en semaine et + 5 p.c. le week-end). Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles de Thierrens et St-Cierges.</p>
10.440	Echallens – Moudon	CarPostal	<p>Dans le cadre de la restructuration du réseau du Gros-de-Vaud, suppression du détour par Bottens (desserte reprise par la ligne 670 Yverdon-les-Bains – Echallens – Froideville) et reprise de la desserte de Dommartin, Montaubion et Chardonney jusqu'ici desservis par la ligne 434. Détour supplémentaire par Sottens. Ajout d'1 p.c./j. en semaine.</p> <p>Correspondances à Moudon en direction d'Epalinges (361 en heures de pointe et 362 en heures creuses) et de Payerne (R8/R9).</p> <p>Correspondances à Echallens en direction de Lausanne (R20). Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles d'Echallens, Poliez-Pittet et Moudon.</p>
10.445	Moudon – Villars-le-Comte – Lucens	CarPostal	<p>Maintien du tracé de la ligne.</p> <p>Les horaires sont décalés d'environ 15 minutes en lien avec les horaires des trains CFF dans la Broye et adaptés aux contraintes scolaires.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles de Moudon.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.475	Lucens – Chesalles – Moudon	CarPostal	<p>Ligne déviée par Prévonnoloup et Dompierre entre Curtilles et Lovatens en reprise des prestations de la ligne 478. La desserte à la demande de Brenles est maintenue (mesure expérimentale).</p> <p>Adaptation des horaires aux nouvelles conditions de correspondances à Lucens (croisement des trains R8 et R9 décalé de 15 minutes) et Moudon (opportunités de correspondances sur la ligne de bus directe 361 pour Epalinges Croisettes aux heures de pointe) et coordination avec les besoins de transports scolaires.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles de Moudon et Lucens.</p>
10.611	Yverdon-les-Bains – Chamblon – Champvent	Travys	<p>Maintien du tracé de la ligne.</p> <p>Correspondances assurées à Yverdon-les-Bains sur les croisements de trains IC5 autour des minutes 00 et 30. Les correspondances sont donc assurées vers Renens/Lausanne, ainsi que Neuchâtel/Bienne.</p> <p>Ajout de 6,5 p.c./j. en semaine pour compenser la non-desserte ferroviaire de la halte d'Essert-sous-Champvent (entre 6h et 21h), voir aussi informations du cadre train 212 (R12).</p> <p>Prolongement de toutes les courses à Essert-sous-Champvent et Champvent le week-end.</p>
10.613	<p>Ancienne ligne : Yverdon-les-Bains – Vallorbe Le Day – grottes de Vallorbe</p> <p>Nouvelle ligne : (Cheseaux-Noréaz, gymnase –) Yverdon-les-Bains – Vallorbe (– Le Brassus)</p>	Travys	<p><i>Les nouveaux horaires de desserte des CFF à Vallorbe, au Day, à Yverdon-les-Bains et à Orbe ont conduit à revoir légèrement la structure du réseau dans ce secteur.</i></p> <p>La ligne n'assure plus la desserte du secteur du Day et des grottes de Vallorbe, qui est reprise par la ligne 685 (Arnex –) Orbe – Vallorbe – Grottes de Vallorbe. Le rabattement depuis Ballaigues et Lignerolle est assuré sur la gare de Vallorbe.</p> <p>La ligne est également prolongée en semaine 3 fois le matin et 3 fois le soir jusqu'au Brassus pour compléter la desserte à cadence horaire offerte par la ligne R4 du RER Vaud.</p> <p>En période scolaire, 2 courses assurent des compléments d'offre le midi entre Le Pont et Vers-chez-le-Maître.</p> <p>A Yverdon-les-Bains, la desserte du gymnase est assurée <u>après/avant</u> le passage à la gare.</p> <p>Les courses à la cadence demi-heure en heures de pointe sont supprimées, car la nouvelle structure horaire permet désormais des connexions systématiques entre les trains R3/R4 de/vers Vallorbe/Le Brassus et R1/R2 de/vers Yverdon-les-Bains en gare de Cossonay-Penthalaz. De plus, la demande observée ne permet pas de justifier le maintien de ces courses à la demi-heure.</p> <p>La ligne 685 complète la desserte de la ligne 613 dans les villages de Ballaigues et Lignerolle en créant une cadence à environ 30 minutes.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.613 (suite)	<p>Ancienne ligne : Yverdon-les-Bains – Vallorbe Le Day – grottes de Vallorbe</p> <p>Nouvelle ligne : (Cheseaux-Noréaz, gymnase –) Yverdon-les- Bains – Vallorbe (– Le Brassus)</p>	Travys	<p>Correspondances à Yverdon-les-Bains avec les trains IC5 de/vers Renens/ Lausanne et Neuchâtel/Bienne.</p> <p>Correspondances à Vallorbe depuis Yverdon-les-Bains avec les TGV de/pour Paris en 10-13 minutes. Correspondance longue avec la ligne R3 du RER Vaud pour Lausanne. (La liaison Ballaigues/Lignerolle – Lausanne est optimisée via Le Day par la ligne 685).</p> <p>Correspondances à Vallorbe depuis la Vallée de Joux optimisées en direction de Lausanne.</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec l’école de Vallorbe et celle de la Vallée de Joux.</p>
10.615	L’Auberson – Ste-Croix – Les Rasses – Bullet (– Mauborget)	Travys	<p>Horaire adapté aux nouvelles correspondances à Ste-Croix.</p> <p>Volume de prestations maintenu en semaine. Cadence 2h proposée le week-end, jusqu’à Mauborget, afin d’optimiser les correspondances offertes en gare de Ste-Croix tout en maintenant une exploitation à l’aide d’un seul véhicule, sachant que le train Yverdon-les-Bains-Ste-Croix circule avec une cadence horaire.</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec l’école de Ste-Croix.</p>
10.620	<p>Ancienne ligne : Yverdon-les-Bains – Grandson – Fiez – Grandevent – Vuitebœuf</p> <p>Nouvelle ligne : Yverdon-les-Bains – Grandson (– Champagne) – Fiez – Grandevent – Vuitebœuf</p>	CarPostal	<p>Aux heures d’école de Champagne, déviation de la ligne par Champagne, entre Fiez et Grandson, via Fontaines-sur-Grandson.</p> <p>Correspondances à Yverdon-les-Bains sur les trains du RER Vaud de/pour Lausanne – Cully (R1 et R2).</p> <p>Correspondances à Vuitebœuf en environ 10-15 minutes sur le train R12 de/pour Yverdon-les-Bains et Ste-Croix.</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec les écoles de Grandson et Champagne.</p>
10.625	<p>Ancienne ligne : Yverdon-les-Bains – Fiez – Mauborget (– Couvet)</p> <p>Nouvelle ligne : Yverdon-les-Bains – Champagne – Fontaines- sur-Grandson – Mauborget (– Couvet)</p>	CarPostal	<p>Déviation de la ligne par Champagne, entre Fontaines-sur-Grandson et Grandson pour les besoins locaux de desserte et scolaires.</p> <p>La Commune de Fiez n’est plus desservie que par la ligne 620.</p> <p>Correspondances à Yverdon-les-Bains sur les trains IC5 de/pour Renens/Lausanne et Neuchâtel/Bienne.</p> <p>Correspondances à Grandson sur les trains du RER Vaud de/pour Lausanne (R1 et R2), <u>sous réserve de la réalisation d’aménagements à la gare de Grandson.</u></p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec les écoles de Grandson et Champagne.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.630	Yverdon-les-Bains – Grandson – Concise – Gorgier-St-Aubin	CarPostal	<p>Correspondances à Yverdon-les-Bains sur les trains IC5 de/pour Renens/Lausanne et Neuchâtel/Bienne.</p> <p>Correspondances à Grandson sur les trains du RER Vaud de/pour Lausanne (R1 et R2), <u>sous réserve de la réalisation d'aménagements à la gare de Grandson.</u></p> <p>Les correspondances à Gorgier-St-Aubin pour Neuchâtel ne peuvent plus être maintenues.</p> <p>En raison de la détérioration des correspondances à Gorgier-St-Aubin, les prestations du soir sont transférées de la ligne 630 à la ligne 635 Yverdon-les-Bains – Grandson – Concise – Provence. Ainsi, la ligne 630 circule jusqu'à 21h alors que la ligne 635 circule jusqu'à minuit.</p>
10.635	Yverdon-les-Bains – Grandson – Concise – Provence	CarPostal	<p>Correspondances à Yverdon-les-Bains sur les trains IC5 de/pour Renens/Lausanne et Neuchâtel/Bienne.</p> <p>Correspondances à Grandson sur les trains du RER Vaud de/pour Lausanne (R1 et R2), <u>sous réserve de la réalisation d'aménagements à la gare de Grandson.</u></p> <p>La ligne 635 circule jusqu'à minuit et bénéficie de prestations nocturnes les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche en remplacement de la ligne 630.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles de Grandson et Champagne.</p>
10.640	<p><i>Ancienne ligne Gorgier-St-Aubin – Provence</i></p> <p>Nouvelle ligne Gorgier-St-Aubin – Vaumarcus – Montalchez (– Provence)</p>	CarPostal	<p>En raison des contraintes horaires nouvelles à Gorgier-St-Aubin de/vers Neuchâtel, ainsi que de la très faible fréquentation entre Montalchez et Provence, les horaires de la ligne ont été revus en profondeur par CarPostal et le Canton de Neuchâtel. Le terminus de la ligne est reporté de Provence à Montalchez en semaine et cette section de sera plus desservie.</p> <p>Le samedi, les 3 p.c./j. entre Gorgier-St-Aubin et Provence sont maintenues. Les horaires sont adaptés afin de permettre des correspondances de/pour Neuchâtel à la gare de Gorgier-St-Aubin.</p>
10.650	<p><i>Ancienne ligne : Yverdon-les-Bains – Yvonand – Démoret – Granges-Marnand</i></p> <p>Nouvelle ligne : Yverdon-les-Bains - Yvonand</p>	CarPostal	<p>En lien avec les nouvelles conditions de correspondances à Yverdon-les-Bains, Yvonand et Granges-Marnand, la ligne 650 est coupée à Yvonand. Les prestations entre Yvonand et Démoret sont reprises par la ligne 655 Yvonand – Démoret. Les prestations entre Démoret et Granges-Marnand sont reprises par la ligne 661 Yverdon-les-Bains – Démoret – Combremont-le-Petit – Granges-Marnand.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.650 (suite)	<p><i>Ancienne ligne :</i> Yverdon-les-Bains – Yvonand – Démoret – Granges-Marnand</p> <p><i>Nouvelle ligne :</i> Yverdon-les-Bains - Yvonand</p>	CarPostal	<p>Afin de permettre des correspondances à Yverdon-les-Bains sur les trains IC5 de/pour Renens/Lausanne et Neuchâtel/Bienne, la ligne est exploitée en boucle en passant par la Route de Cheseaux entre Yvonand et Yverdon-les-Bains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le sens Yverdon-les-Bains – Cheseaux-Noréaz – Yvonand – Villars-Epeney – Cuarny – Pomy – Yverdon-les-Bains (sens horaire) le matin tôt, avec des correspondances optimisées à Yverdon-les-Bains ; • Dans le sens Yverdon-les-Bains – Pomy – Cuarny – Villars-Epeney – Yvonand – Cheseaux-Noréaz – Yverdon-les-Bains (sens anti-horaire) aux heures scolaires afin d’assurer l’acheminement des élèves du secteur jusqu’à Yvonand puis des gymnasiens jusqu’à Cheseaux-Noréaz, tout en offrant des correspondances sur les IC5 à Yverdon-les-Bains ; • Dans le sens horaire à midi, lors du retour des enfants dans les villages ; • Dans le sens anti-horaire à 14h ; • Dans le sens horaire l’après-midi, pour assurer les différents retours des gymnasiens et écoliers ; • Dans le sens anti-horaire le soir afin de favoriser le retour des pendulaires chez eux depuis Yverdon-les-Bains. <p>Afin de faciliter la communication de l’horaire de la ligne, cette ligne sera départagée en deux numéros : 10.650 et 10.651, distinguant le sens de circulation de la boucle. Ceci n’a toutefois pas pu être implémenté à temps pour la consultation d’horaire. La ligne circule à raison de 14 p.c./j. du lundi au vendredi et 5 p.c./j. le week-end. Le week-end, tous les bus circulent via Pomy et Cuarny.</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec l’école d’Yvonand.</p>
10.655	Nouvelle ligne : Yvonand – Démoret	CarPostal	<p>Nouvelle ligne desservant Yvonand, Arrissoules, Rovray, Chavannes-le-Chêne, Chêne-Pâquier, Molondin et Démoret par reprise des prestations de l’actuelle ligne 650.</p> <p>Circule du lundi au dimanche à raison de 11 p.c./j. du lundi au vendredi et 4,5 p.c./j. le week-end.</p> <p>Correspondances assurées à Yvonand, gare avec les lignes 650/651 Yvonand – Yverdon-les-Bains à destination du gymnase de Cheseaux-Noréaz.</p> <p>Correspondances assurées à Yvonand avec le train (S30), en direction d’Yverdon-les-Bains prioritairement.</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec l’école d’Yvonand.</p>
10.660	<p><i>Ancienne ligne :</i> Yverdon-les-Bains – Thierrens – Moudon</p> <p><i>Nouvelle ligne :</i> Yverdon-les-Bains – Thierrens</p>	CarPostal	<p>Transfert des prestations entre Thierrens et Moudon sur la ligne 562 Payerne – Thierrens – Moudon (voir ci-après).</p> <p>Mise en place d’une cadence régulière de 30 minutes en heures de pointe et 90 minutes en heures creuses ainsi que le week-end, avec l’ajout de 5 p.c./j. du lundi au vendredi et 1 p.c./j. le week-end.</p> <p>Correspondances à Yverdon-les-Bains sur les trains du RER Vaud (R1 et R2) à destination de Lausanne.</p> <p>Intégration dans le nœud de correspondances des lignes de bus de Thierrens.</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec l’école de Thierrens.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.661	<p><i>Ancienne ligne :</i> Yverdon-les-Bains – Donneloye – Démoret – Thierrens</p> <p><i>Nouvelle ligne :</i> Yverdon-les-Bains – Donneloye – Démoret – Combremont-le-Petit – Granges-Marnand</p>	CarPostal	<p>Suppression de la desserte entre Démoret et Thierrens, les prestations sont reprises par la ligne 430.</p> <p>Prolongement de la ligne de Démoret à Combremont-le-Petit et Granges-Marnand en remplacement de la ligne 650.</p> <p>Correspondances à Yverdon-les-Bains sur les trains IC5 de/pour Renens/Lausanne et Neuchâtel/Bienne.</p> <p>Correspondances à Granges-Marnand en direction de Payerne.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école de Granges-près-Marnand.</p>
10.662	Bercher – Cronay Moulin du Pont	CarPostal	<p>Dans le cadre de la restructuration du Gros-de-Vaud, l'itinéraire a été systématisé : Bercher – Rueyres – Pailly – Oppens – Orzens – Gossens – Cronay, Moulin du Pont. Suppression des passages par Ogens et Bioley-Magnoux, repris par la ligne 430.</p> <p>Correspondances assurées à Bercher (R20) pour Lausanne le matin et de Lausanne le soir.</p> <p>Correspondances assurées à Cronay, Moulin du Pont pour Yverdon-les-Bains / Granges-près-Marnand le matin, de Yverdon-les-Bains / Granges-près-Marnand le soir.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école de Bercher.</p>
10.665	Yverdon-les-Bains – Ursins – Bercher	CarPostal	<p>Maintien du tracé de la ligne.</p> <p>Ajout d'1 p.c./j. en semaine en début d'après-midi et 2 p.c./j. le week-end.</p> <p>Correspondances à Bercher avec le LEB (R20) en environ 10 minutes.</p> <p>Correspondances à Yverdon-les-Bains sur les trains IC5 de/pour Renens/Lausanne et Neuchâtel/Bienne.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école de Bercher.</p>
10.670	<p><i>Ancienne ligne :</i> Yverdon-les-Bains – Echallens</p> <p><i>Nouvelle ligne :</i> Yverdon-les-Bains – Echallens – Froideville</p>	CarPostal	<p>Dans le cadre de la restructuration du réseau du Gros-de-Vaud, prolongement de la ligne d'Echallens à Froideville via Poliez-Pittet et Bottens. Reprend la desserte de Bottens et son lien avec le Gros-de-Vaud (Echallens, Poliez-Pittet) supprimé de la ligne 440.</p> <p>Ajout de 2 p.c./j. le week-end.</p> <p>Correspondances à Yverdon-les-Bains sur les trains IC5 de/pour Renens/Lausanne et Neuchâtel/Bienne.</p> <p>Correspondances à Echallens sur le LEB (R20) pour Lausanne et Bercher depuis Yverdon-les-Bains et Froideville en 7-10 minutes.</p> <p>Correspondances à Bottens sur la ligne 60 de/pour Le Mont-sur-Lausanne et Lausanne optimisées en heures de pointe.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles d'Echallens, Villars-le-Terroir, Poliez-Pittet et Essertines-sur-Yverdon.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.675	Yverdon-les-Bains – Suchy – Chavornay	CarPostal	<p>Maintien du tracé de la ligne mais suppression de l’interlignage avec la ligne Chavornay – Echallens.</p> <p>Adaptation des minutes d’accroche à Yverdon-les-Bains et Chavornay.</p> <p>Correspondances à Yverdon-les-Bains sur les trains IC5 de/pour Renens/Lausanne et Neuchâtel/Bienne.</p> <p>Correspondances à Chavornay de/vers Lausanne (R1/R2).</p> <p>Ajout d’1,5 p.c./j. en semaine.</p>
10.680	Yverdon-les-Bains – Valeyres-sous-Rances – Orbe, poste – Orbe, Gruvatiez	CarPostal	<p><i>Les nouveaux horaires de desserte des CFF à Vallorbe, au Day, à Yverdon-les-Bains et à Orbe ont conduit à revoir légèrement la structure du réseau dans ce secteur.</i></p> <p>La ligne 680 maintient son tracé.</p> <p>Adaptation des minutes d’accroche à Yverdon-les-Bains.</p> <p>Correspondances sur les trains IC5 de/pour Renens/Lausanne et Neuchâtel/Bienne.</p> <p>Circulation de la dernière course (départ Yverdon-les-Bains 00h37) du lundi au vendredi.</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec l’école d’Orbe.</p>
10.681	Yverdon-les-Bains – Orbe – Arnex	CarPostal	<p><i>Les nouveaux horaires de desserte des CFF à Vallorbe, au Day, à Yverdon-les-Bains et à Orbe ont conduit à revoir légèrement la structure du réseau dans ce secteur.</i></p> <p>Les lignes 680 et 682 assurent désormais les correspondances avec les trains IC5 en direction de Renens/ Lausanne et Neuchâtel/Bienne. La ligne rapide 681 circule désormais via Montagny entre Method et Yverdon-les-Bains pour assurer une desserte complémentaire aux deux autres lignes.</p> <p>Correspondances à Yverdon-les-Bains uniquement sur le RER Vaud en direction de Lausanne.</p> <p>Correspondances à Arnex seulement de/vers Lausanne (RER Vaud R4).</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec l’école d’Orbe.</p>
10.682	Yverdon-les-Bains – Valeyres-sous-Rances – Orbe, poste – Agiez – Arnex	CarPostal	<p><i>Les nouveaux horaires de desserte des CFF à Vallorbe, au Day, à Yverdon-les-Bains et à Orbe ont conduit à revoir légèrement la structure du réseau dans ce secteur.</i></p> <p>La ligne 682 maintient son tracé.</p> <p>Ajout d’1 p.c./j. en semaine et 1 p.c./j. supplémentaire les vendredis et samedis soir.</p> <p>Adaptation des minutes d’accroche à Yverdon-les-Bains et Arnex.</p> <p>Correspondances sur les trains IC5 de/pour Renens/Lausanne et Neuchâtel/Bienne.</p> <p>Correspondances avec le RER Vaud à Arnex de/vers Vallorbe (R3) et Lausanne (R4).</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec l’école d’Orbe.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.683	Orbe – Croy-Romainmôtier – Vaulion – Le Pont – Mont d’Orzeires	CarPostal	<p>Maintien du tracé de la ligne. Adaptation des minutes d’accroche en gare de Croy-Romainmôtier et réorganisation des courses en lien avec les besoins scolaires.</p> <p>Correspondances à Croy assurées de/vers Lausanne et Vallorbe grâce au croisement des RER Vaud en gare de Croy-Romainmôtier (R3 et R4).</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec les écoles de Vaulion, Vallorbe et Orbe.</p>
10.684	Croy-Romainmôtier – La Praz (– Vaulion)	CarPostal	<p>Maintien du tracé de la ligne. Adaptation des minutes d’accroche en gare de Croy-Romainmôtier et réorganisation des courses en lien avec les besoins scolaires.</p> <p>Correspondances à Croy assurées de/vers Lausanne et Vallorbe grâce au croisement des RER Vaud en gare de Croy-Romainmôtier (R3 et R4).</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec les écoles de Vaulion, Croy et Vallorbe.</p>
10.685	<p><i>Ancienne ligne :</i> Orbe – Ballaigues – Vallorbe</p> <p><i>Nouvelle ligne :</i> Arnex – Orbe – Ballaigues – Vallorbe – Le Day – Grottes de Vallorbe</p>	Travys	<p><i>Les nouveaux horaires de desserte des CFF à Vallorbe, au Day, à Yverdon-les-Bains et à Orbe ont conduit à revoir légèrement la structure du réseau dans ce secteur.</i></p> <p>La ligne 685 n’est plus rabattue sur Chavornay depuis Orbe, mais sur Arnex. De l’autre côté, elle se rabat sur la gare du Day au lieu de Vallorbe et assure la desserte du secteur des Grottes de Vallorbe en remplacement de la ligne 613.</p> <p>Le niveau d’offre est légèrement revu en lien avec la fréquentation observée. Elle est déviée par le nouveau collège de Montcherand, mais le détour par Orbe, Montchoisi est supprimé.</p> <p>La ligne 613 complète la desserte de la ligne 685 dans les villages de Ballaigues et Lignerolle en créant une cadence environ 30 minutes.</p> <p>Correspondances au Day en direction de Lausanne. Avec les nouveaux horaires du RER entre Le Day et Le Brassus il n’est plus possible de maintenir les correspondances pour la Vallée de Joux sans fortement préteriter celles pour Lausanne. Les liaisons Vallée de Joux ⇔ Ballaigues se font par la ligne 613 prolongée aux heures de pointe ; les liaisons Vallée de Joux ⇔ Yverdon-les-Bains se font par la ligne 613 en heures de pointe et par le RER Vaud via Cossonay-Penthalaz le reste du temps.</p> <p>Correspondances à Orbe, poste avec la ligne 680 de/pour Yverdon-les-Bains. Correspondance avec le RER Vaud à Arnex de/pour Lausanne.</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec les écoles de Vallorbe et Orbe.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.686	<p>Ancienne ligne : Orbe – Baulmes</p> <p>Nouvelle ligne : Chavornay – Orbe – Baulmes</p>	Travys	<p>Les nouveaux horaires de desserte des CFF à Vallorbe, au Day, à Yverdon-les-Bains et à Orbe ont conduit à revoir légèrement la structure du réseau dans ce secteur.</p> <p>La ligne 686 est directement connectée à la gare de Chavornay. La ligne est déviée par le nouveau collège de Montcherand, mais le détour par Orbe, Montchoisi est supprimé.</p> <p>Correspondances à Baulmes avec l'Yverdon-Ste-Croix (R12) en direction de Ste-Croix.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école d'Orbe.</p>
10.690	Le Pont – Le Brassus	AVJ	<p>Maintien du tracé et du niveau d'offre général.</p> <p>Adaptation de la trame horaire aux nouvelles conditions de correspondance au Pont (basculement de 30') et au Sentier – L'Orient, ainsi qu'aux horaires des écoles.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école du Sentier.</p>
10.720	<p>Ancienne ligne : Allaman – Aubonne – Gimel – St-George – Le Marchairuz – Le Brassus</p> <p>Nouvelle ligne : Allaman – Aubonne – Saubraz – Gimel</p>	CarPostal	<p>Le nouvel horaire CFF crée un éclatement des passages de trains à la gare d'Allaman qui a nécessité de revoir le réseau en profondeur pour maintenir suffisamment de bonnes relations sur les différents trains RE et RER.</p> <p>La nouvelle ligne 720 reprend la desserte de Saubraz (ancienne ligne 725), mais est en terminus à Gimel, la desserte entre Gimel et St-George ainsi que jusqu'au Brassus le week-end étant assurée désormais par la ligne 840.</p> <p>Cette ligne propose 2 paires de courses par heure, écartées d'une quinzaine de minutes, afin d'optimiser les correspondances en direction de Lausanne (RER puis RE) une fois par heure, et en direction de Genève (RE) une fois par heure.</p> <p>Quelques paires de courses par jour sont ajoutées afin d'offrir une desserte continue avec des correspondances optimisées dans les deux directions de 5h à minuit.</p> <p>Le projet d'horaire est en cours de coordination avec l'école d'Aubonne.</p>
10.721	<p>Ancienne ligne : Rolle – Aubonne – (Signal de Bougy) – Allaman</p> <p>Nouvelle ligne : Rolle – Aubonne – Allaman</p>	CarPostal	<p>Le nouvel horaire CFF crée un éclatement des passages de trains à la gare d'Allaman qui a nécessité de revoir le réseau en profondeur pour maintenir suffisamment de bonnes relations sur les différents trains RE et RER.</p> <p>La ligne 721 est prolongée de manière systématique à Allaman, elle ne dessert plus le Signal de Bougy, dont la desserte est reprise par la ligne 723.</p> <p>Les horaires sont adaptés aux différentes conditions de correspondances aux gares, mais également à différentes contraintes scolaires.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.721 (suite)	<p><i>Ancienne ligne :</i> Rolle – Aubonne – (Signal de Bougy) – Allaman</p> <p>Nouvelle ligne : Rolle – Aubonne – Allaman</p>	CarPostal	<p>Correspondances à Rolle (sur les RE33) principalement assurées pour Genève et de Lausanne le matin, de Genève et pour Lausanne l'après-midi.</p> <p>Correspondances à Allaman assurées en direction de Lausanne, avec les trains RER ou RE selon les heures.</p> <p>Le projet d'horaire est en cours de coordination avec l'école d'Aubonne.</p>
10.722	<p><i>Ancienne ligne :</i> Etoy – Lavigny – Aubonne – St-Livres</p> <p>Nouvelle ligne : Etoy – Buchillon – Etoy – Lavigny – Aubonne – St-Livres</p>	CarPostal	<p>Afin de maintenir un niveau d'offre équivalent sur la ligne, de bonnes correspondances en gare d'Etoy, une desserte adaptée pour les écoliers, et le tout sans bus supplémentaire, le tracé de la ligne est revu. Elle dessert désormais St-Livres – Lavigny – Etoy, village – Etoy, les Communaux – Etoy, gare – Buchillon – Etoy, Bas du Rossé – Etoy, les Communaux.</p> <p>Les bus se croisent au niveau de la gare d'Etoy et offrent des correspondances optimisées en direction de Lausanne (R8 et R9) depuis les deux branches de la ligne.</p> <p>Le projet d'horaire est en cours de coordination avec les écoles d'Aubonne et Etoy.</p>
10.723	<p>Nouvelle ligne : Allaman – Aubonne – Signal-de-Bougy – St-Oyens – Gimel</p>	CarPostal	<p><i>Le nouvel horaire CFF crée un éclatement des passages de trains à la gare d'Allaman qui a nécessité de revoir le réseau en profondeur pour maintenir suffisamment de bonnes relations sur les différents trains RE et RER.</i></p> <p>Création d'une nouvelle ligne 723 Gimel – Saint-Oyens – Essertines-sur-Rolle – Signal de Bougy – Aubonne – Allaman. Elle circule 9 fois par jour du lundi au dimanche.</p> <p>Correspondances à Allaman en direction de Lausanne (avec les trains RER puis RE). Elle permet notamment d'offrir une deuxième liaison par heure optimisée pour Lausanne pour Gimel et Aubonne, et assure une desserte régulière du Signal-de-Bougy.</p>
10.724	<p>Morges – St-Prex – Etoy – Allaman</p>	MBC	<p>Maintien du tracé et adaptation des horaires pour maintenir les principes de correspondances. Toutes les courses sont prolongées d'Etoy à Allaman, du lundi au dimanche. Les renforts à la demi-heure entre Allaman et Etoy sont prolongés jusqu'à St-Prex, du lundi au samedi. Les temps de parcours de la ligne sont revus.</p> <p>Correspondances à Allaman avec les RE33 en direction de Genève. Correspondances à Morges avec les IR15/95 en direction de Lausanne.</p> <p>Correspondances en environ 15 minutes sur les IR15/95 en direction de Genève. Correspondances en environ 20 minutes sur le RER, lignes R8 et R9 (accès à Renens).</p> <p>Les voyageurs des arrêts entre Allaman et St-Prex souhaitant se rendre à Renens doivent changer aux gares d'Etoy ou St-Prex.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.725	Allaman – Aubonne – Saubraz – Gimel	CarPostal	La ligne portant le numéro 725 est supprimée, mais les prestations sont intégrées dans la ligne <u>10.720</u> Allaman – Aubonne – Saubraz – Gimel.
10.726	Morges – Lavigny	MBC	Maintien du tracé et adaptation des horaires aux conditions de correspondance à Morges. Correspondances à Morges avec les RE33 en direction de Lausanne et Genève. Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles de Morges.
10.727	Nouvelle ligne : (Lavigny –) Aubonne – Allaman – Etoy – Lavigny – Yens	CarPostal	<i>Le nouvel horaire CFF crée un éclatement des passages de trains à la gare d'Allaman qui a nécessité de revoir le réseau en profondeur pour maintenir suffisamment de bonnes relations sur les différents trains RE et RER.</i> Cette nouvelle ligne Yens – Lavigny – Etoy – Allaman – Aubonne (– Lavigny) vient compléter l'offre des lignes 720, 721 et 723 entre Aubonne et Allaman. Elle crée des liaisons directes entre Yens, Lavigny et Etoy et la gare d'Allaman afin de compenser les mauvaises correspondances entre trains RER et RE à Allaman (24 minutes d'attente).
10.727 (suite)	Nouvelle ligne : (Lavigny –) Aubonne – Allaman – Etoy – Lavigny – Yens	CarPostal	Une liaison sans changement entre Lavigny et Aubonne est également assurée, soit via le Vallon de l'Aubonne, soit via Etoy selon les heures. Enfin, elle crée également une liaison entre le village de Yens et sa gare sur le Bière – Apples – Morges (R56). Nouvelle offre concentrée aux heures de pointe et heures scolaires à raison de 8 p.c./j. du lundi au dimanche. Toutes les courses ne sont pas prolongées à Lavigny pour limiter les courses à vide. Correspondances à Allaman avec les RE33 en direction de Genève. Correspondances à Yens avec le BAM (R56) en direction de Morges. Le projet d'horaire est en cours de coordination avec l'école d'Aubonne.
10.728	Morges – Apples	MBC	Modification du numéro de la ligne, en lien avec son développement, voir ligne <u>10.740</u> Morges – Apples – Pampigny.
10.730	Ancienne ligne : Morges – Cottens VD – Cossonay-Ville – Cossonay- Penthalaz (–Gollion) Nouvelle ligne : Morges – Cottens VD – Cossonay-Ville	MBC	<i>Avec le nouvel horaire CFF, les horaires de toutes les lignes de Cossonay ont dû être revus, ainsi que certains tracés de ligne. Cet horaire ne permet notamment plus de maintenir de bonnes correspondances à Morges et à Cossonay-Penthalaz tout en maintenant le tracé de la ligne 730. Un nœud de correspondances entre les lignes de bus est créé à Cossonay-Ville autour de la minute 30 afin de favoriser les relations à l'intérieur de la région.</i>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.730 (suite)	<p><i>Ancienne ligne :</i> Morges – Cottens VD – Cossonay-Ville – Cossonay- Penthalaz (–Gollion)</p> <p>Nouvelle ligne : Morges – Cottens VD – Cossonay-Ville</p>	MBC	<p>Le prolongement de la ligne 730 de Cossonay-Ville à Gollion via Cossonay-Penthalaz mis en service en décembre 2019 est supprimé. La ligne aura son terminus à Cossonay-Ville.</p> <p>Prolongement de 5 p.c./j. en semaine de Colombier ou Vullierens à Cossonay-Ville créant une cadence demi-heure aux heures de pointe (matin, midi et soir) entre Cossonay-Ville et Morges. La desserte entre Morges et Colombier à la cadence demi-heure toute la journée est maintenue.</p> <p>Correspondances à Morges avec les RE33 en direction de Lausanne et Genève.</p> <p>Les liaisons pour la gare de Cossonay-Penthalaz sont assurées avec changement sur le funiculaire Cossonay-Ville – Cossonay-Penthalaz, à cadence 5', ou avec correspondance sur la ligne 750 Mont-la-Ville – Cossonay-Penthalaz, à Cossonay-Ville.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles de Cossonay et Morges.</p>
10.735	<p><i>Ancienne ligne :</i> Morges – Aclens – Cossonay-Ville</p> <p>Nouvelle ligne : Morges – Aclens – Cossonay-Ville – La Sarraz – Orny</p>	MBC	<p><i>Avec le nouvel horaire CFF, les horaires de toutes les lignes de Cossonay ont dû être revus, ainsi que certains tracés de ligne. Un nœud de correspondances entre les lignes de bus est créé à Cossonay-Ville autour de la minute 30 afin de favoriser les relations à l'intérieur de la région. La ligne 735 n'est que partiellement intégrée dans ce nœud du fait de ses contraintes à Morges et La Sarraz.</i></p> <p>Prolongement de la ligne de Cossonay-Ville à Orny, via Lussery-Villars et La Sarraz, à raison de 10 p.c./j. en semaine.</p> <p><u>Le terminus à Orny est provisoire</u> en attendant de pouvoir accueillir des autobus articulés sur le site de St-Loup. Lorsque cette bascule sera opérée, Orny ne sera plus desservi par la ligne 735.</p> <p>Correspondances à La Sarraz optimisées pour le flux Orny (à futur : St-Loup/Pompaples) ↔ Lausanne.</p> <p>Correspondances à Morges avec les IR15/95 en direction de Lausanne. Correspondances en environ 15 minutes sur les IR15/95 en direction de Genève. Correspondances en environ 20 minutes sur le RER (accès à Renens).</p> <p>Les Communes du bas de la ligne (Aclens, Romanel-sur-Morges, Bremblens) peuvent emprunter la ligne 736 Morges – Aclens – Bussigny VD via Bussigny pour se rendre dans l'Ouest lausannois plus efficacement. La Commune de Gollion bénéficie d'un rabatement en direct sur le RER Vaud à Cossonay-Penthalaz avec la ligne 750 Mont-la-Ville – Cossonay-Penthalaz déviée par Allens et Gollion.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles de La Sarraz, Cossonay et Morges.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.736	Morges – Aclens – Bussigny VD	MBC	<p>Adaptation des horaires en lien avec les nouvelles contraintes horaires aux gares de Morges et Bussigny.</p> <p>Prolongement des courses de renfort entre Bussigny et Vufflens-la-Ville/Aclens, zone industrielle jusqu'à Aclens, collège. A Aclens ces courses sont en correspondance avec la ligne 735 en direction de Morges.</p> <p>Maintien d'une cadence demi-heure (environ) entre les lignes 735 et 736 entre Aclens et Morges.</p> <p>Correspondances à Morges avec les IR15/95 en direction de Lausanne. Correspondances en environ 15 minutes sur les IR15/95 en direction de Genève.</p> <p>Correspondances à Bussigny en direction de Lausanne et Bex (R3/R4) et Yverdon-les-Bains/Grandson (R1/R2).</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles de Morges.</p>
10.740	Nouvelle ligne : Morges – Apples – Pampigny	MBC	<p>Nouvelle ligne reprenant les prestations de la ligne 728 Morges – Apples, avec un prolongement de certaines courses jusqu'à Pampigny via Cottens et Sévery.</p> <p>Une adaptation des horaires en lien avec les nouvelles contraintes horaires en gare de Morges et une mise à jour des temps de parcours de la ligne a été effectuée.</p> <p>Ajout de 3 p.c./j. du lundi au vendredi entre Morges et Apples.</p> <p>Ajout de 3 p.c./j. les dimanches et jours fériés afin d'uniformiser les horaires du samedi et du dimanche.</p> <p>9 p.c./j. en semaine sont prolongées d'Apples à Pampigny.</p> <p>Correspondances à Morges avec les RE33 en direction de Lausanne et Genève.</p> <p>Les correspondances à Apples sur le BAM (R56) ne sont plus possibles avec les nouveaux temps de parcours de la ligne.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles de Morges, Chaniaz, Apples et Pampigny.</p>
10.742	<p>Ancienne ligne : Bière – Montricher (– L'Isle)</p> <p>Nouvelle ligne : Bière – Montricher</p>	MBC	<p>Adaptation des horaires aux nouvelles conditions de correspondances à Bière et Montricher (décalage d'environ 15 minutes).</p> <p>En période scolaire, certaines courses sont prolongées de la gare de Bière au collège.</p> <p>Les courses du week-end entre L'Isle et Montricher sont transférées dans la ligne 752 Cossonay-Ville – L'Isle - Montricher.</p> <p>Correspondances à Montricher sur l'Apples-L'Isle (R57), optimisées le matin vers Apples et le soir depuis Apples.</p> <p>Correspondances à Bière avec le BAM (R56).</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles de Bière et d'Apples.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.750	Ancienne ligne : Cossonay-Penthalaz – L'Isle – Mont-la-Ville / Le Pont Nouvelle ligne : Cossonay-Penthalaz – Gollion – L'Isle – Mont-la- Ville / Le Pont	MBC	Ajout de 3 p.c./j. en semaine, 2 en heures creuses et 1 le soir. Correspondances à Cossonay-Penthalaz en direction de Lausanne (5-6') et Yverdon-les-Bains (13-14'). Correspondances à L'Isle pour le flux Mont-la-Ville ⇔ Apples ne permettant pas d'offrir des correspondances pour le flux Cossonay ⇔ Apples. Correspondances au Pont, le week-end, en direction du Brassus et de Vallorbe (R4). Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école de Cossonay.
10.752	Nouvelle ligne : Cossonay-Ville – L'Isle – Montricher	MBC	Nouvelle ligne reprenant les prestations du week-end de la ligne 750 entre Cossonay-Ville et L'Isle ainsi que de l'ancienne ligne 742 entre Montricher, gare et la Fondation Michalski. Il est envisagé de disposer d'un cadre-horaire 10.751 regroupant les prestations des lignes 750 et 752 pour l'horaire définitif.
10.760	Ancienne ligne : La Sarraz – Cossonay-Ville / Cossonay-Penthalaz Nouvelle ligne : La Sarraz – Cossonay-Ville	MBC	<i>Avec le nouvel horaire CFF, les horaires de toutes les lignes de Cossonay ont dû être revus, ainsi que certains tracés de ligne. Un nœud de correspondances entre les lignes de bus est créé à Cossonay-Ville autour de la minute 30 afin de favoriser les relations à l'intérieur de la région.</i> Le nouvel horaire ne permettant plus de prolonger certaines courses de la ligne 760 de Cossonay-Ville à Cossonay-Penthalaz de manière optimisée (pour les correspondances) et rationnelle (en termes d'exploitation, c'est-à-dire sans véhicule supplémentaire), le terminus de la ligne est ramené à Cossonay-Ville. Ajout d'1 p.c./j. en semaine. Correspondances assurées à La Sarraz en direction de Lausanne (lignes R3 et R4). Les liaisons pour la gare de Cossonay-Penthalaz à Cossonay-Ville se font via le funiculaire ou la ligne de bus 750, via Allens et Gollion. Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles de La Sarraz et Cossonay.
10.765	Eclépens – La Sarraz – St- Loup	CarPostal	L'horaire de la ligne a été revu en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> • de la modification des horaires des trains RER Vaud (R3 et R4) à la gare de La Sarraz ; • du croisement des trains RER Vaud (R1 et R2) deux fois par heure à la gare d'Eclépens (passage d'une cadence horaire à une cadence demi-heure en 2025) ; • de la desserte d'Orny par la ligne MBC 735 Morges – Cossonay-Ville – La Sarraz – Orny jusqu'à l'ouverture de l'ESSC à St-Loup ; • de la refonte des horaires de l'école de La Sarraz afin d'assurer une coordination entre les horaires de l'école et des lignes 735, 760 et 765.

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.765 (suite)	Eclépens – La Sarraz – St-Loup	CarPostal	<p>Les correspondances sont données principalement à Eclépens, dans les deux directions. Il n'est dès lors pas possible de proposer aussi des correspondances en direction de Lausanne à La Sarraz aux mêmes heures, avec les nouveaux horaires de desserte ferroviaire de ces deux gares.</p> <p>Des exceptions à l'horaire sont implémentées aux horaires d'écoles.</p> <p>Une paire de courses par heure est proposée aux heures creuses, et deux paires de courses par heure aux heures de pointe, avec un volume d'offre global identique à celui de 2024. Ceci permet d'offrir une desserte quasi continue de 5h30 à 21h en semaine. Toutes les courses sont déviées par Orny, sauf lorsque la ligne 735 circule quasiment en parallèle.</p> <p>En revanche, il n'est pas encore possible d'ajouter une offre le week-end sur cette ligne.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école de La Sarraz.</p>
10.791	Morges – Bremblens Pyjam'bus	MBC	<p><i>Un projet d'intégration des prestations de desserte nocturne dans les lignes 726, 730, 735 et 740 est à l'étude.</i></p>
10.792	Morges – Lully VD Pyjam'bus	MBC	<p><i>Les cadres-horaires 791 et 792 n'apparaissent pas à la consultation d'horaire.</i></p>
10.810	<p>Ancienne ligne : Nyon – Crassier – La Rippe</p> <p>Nouvelle ligne : Nyon – Crassier – La Rippe (– Chésereux)</p>	TPN	<p><i>A Nyon, l'horaire CFF prévoit des arrivées et départs des trains IR et RE, chacun à cadence 30 minutes, décalés de 15 minutes les uns par rapport aux autres, permettant un départ tous les quarts d'heure dans chaque direction. En revanche, les trains en direction de Genève partent systématiquement 5 minutes avant et arrivent systématiquement 5 minutes après ceux en direction de Lausanne. Cette situation amène à privilégier des correspondances optimisées pour Genève et plus longues pour Lausanne pour une ligne comme la 810 qui a principalement cette contrainte de correspondance.</i></p> <p>Prolongement de 9 p.c./j. de La Rippe à Chésereux, du lundi au dimanche.</p> <p>Ajout de 4 p.c./j. entre Nyon et La Rippe en semaine, afin de compléter la cadence 30 minutes.</p> <p>Correspondances avec les trains IR15/95 en direction de Genève et RE33 en direction de Lausanne.</p> <p>Le soir, la trame horaire et les principes de correspondances sont adaptés pour tenir compte de la non-circulation des trains IR15 après 21h.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.811	Coppet – Nyon – Gland	TPN	<p>Attention : le projet d’horaire publié dans le cadre de la consultation d’horaire contient deux erreurs : les courses au départ de Nyon en direction de Coppet à 6h42 et 23h42 n’apparaissent pas alors qu’elles circuleront.</p> <p><i>A Nyon, l’horaire CFF prévoit des arrivées et départs des trains IR et RE, chacun à cadence 30 minutes, décalés de 15 minutes les uns par rapport aux autres, permettant un départ tous les quarts d’heures dans chaque direction. En revanche, les trains en direction de Genève partent systématiquement 5 minutes avant et arrivent systématiquement 5 minutes après ceux en direction de Lausanne. A Coppet, les trains RE33 se croisent en 2024 aux minutes 00 et 30. En 2025, ils sont écartés de 7 minutes, ce qui amène à devoir privilégier des correspondances dans une direction (pour la 811 : Genève).</i></p> <p><i>A Gland, les trains RE33 se croisent en 2025 aux minutes 00 et 30, permettant des correspondances optimisées dans les deux directions.</i></p> <p>Tracé de la ligne maintenu. Volume d’offre maintenu en semaine, ajout d’1 p.c. nocturne entre Coppet et Nyon les vendredis et samedis soirs (ainsi que veilles de jours fériés).</p> <p>Correspondances à Coppet en direction de Genève sur les trains RE33. Correspondances en direction de Lausanne en 11-13 minutes (aussi RE33).</p> <p>Correspondances à Nyon en direction de Genève avec les trains RE33 en environ 15 minutes ; correspondances en direction de Lausanne avec les trains RE33 en environ 5 minutes.</p> <p>Correspondances à Gland sur les trains RE33 en direction de Genève et Lausanne.</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec les écoles de Coppet.</p>
10.813	Crassier – Coppet – Chavannes-des-Bois	TPN	<p><i>A Coppet, les trains RE se croisent en 2024 aux minutes 00 et 30. En 2025, ils sont écartés de 7 minutes, ce qui amène à devoir privilégier des correspondances dans une direction (pour la 813 branche Crassier : Genève, pour la 813 branche Chavannes-des-Bois : Lausanne).</i></p> <p><u>Branche Chavannes-des-Bois – Coppet</u> Refonte du tracé et des horaires entre Chavannes-des-Bois et Coppet pour desservir le centre commercial Chavannes-Centre sur la Commune de Chavannes-de-Bogis. Déviation également par Mies pour toutes les courses où cela est possible.</p> <p>Afin de favoriser les flux scolaires et pendulaires en direction de Coppet le matin et en remontée de Coppet le soir, l’itinéraire Coppet – Tannay – Mies (chemin de la Faverge) – Chavannes-des-Bois est appliqué. Dans les contre flux et aux heures intéressantes pour la desserte du centre commercial l’itinéraire Coppet – Commugny – Chavannes-de-Bogis, Champs-Blancs – Chavannes-Centre – Chavannes-des-Bois est appliqué.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.813 (suite)	Crassier – Coppet – Chavannes-des-Bois	TPN	<p>Le dimanche, seul l’itinéraire Chavannes-des-Bois – Mies – Tannay – Coppet est desservi. Les bus poursuivent ensuite sur la ligne 811 offrant des relations sans changement de/pour Nyon. 14.5 p.c./j. en semaine, 8.5 p.c./j. le samedi, 8 p.c./j. le dimanche. Correspondances à Coppet avec les trains RE33 en direction de Lausanne.</p> <p><u>Branche Crassier – Coppet</u> Ajout d’1 p.c. en semaine et 1 course le dimanche pour adaptation à la nouvelle trame horaire et aux besoins scolaires revus. Correspondances à Coppet sur RE33 optimisées en direction de Genève (5’) et un peu plus longues pour Lausanne (13’). Correspondances à Crassier en direction de Nyon optimisées avec la ligne 818 (4-5’) et plus longues avec la ligne 810 (env. 15’).</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec les écoles de Coppet.</p>
10.814	Coppet – Divonne-les-Bains	TPN	<p><i>A Coppet, les trains RE se croisent en 2024 aux minutes 00 et 30. En 2025, ils sont écartés de 7 minutes, ce qui amène à devoir privilégier des correspondances dans une direction (pour la 814 : Genève). En complément, la ligne 818 est développée avec une cadence horaire aux heures creuses, en semaine, entre Divonne-les-Bains et Nyon pour améliorer les temps de parcours en direction de Nyon et Lausanne.</i></p> <p>Adaptation des minutes d'accroche à Coppet. Maintien du volume de prestations par rapport à 2024. Correspondances sur RE33 à Coppet optimisées en direction de Genève (env. 5 minutes) et un peu plus longues pour Lausanne (11-12 minutes).</p> <p>Le nouveau concept horaire ne permet plus des correspondances optimisées à Divonne-les-Bains avec la ligne 818 en direction de Gex (temps d’attente : 12-15 minutes).</p>
10.815	Nyon – Gingins	TPN	<p><i>A Nyon, l’horaire CFF prévoit des arrivées et départs des trains IR et RE, chacun à cadence 30 minutes, décalés de 15 minutes les uns par rapport aux autres, permettant un départ tous les quarts d’heures dans chaque direction. En revanche, les trains en direction de Genève partent systématiquement 5 minutes avant et arrivent systématiquement 5 minutes après ceux en direction de Lausanne. Cette situation amène à privilégier des correspondances optimisées pour Genève et plus longues pour Lausanne pour une ligne comme la 815 qui a principalement cette contrainte de correspondance.</i></p> <p>Adaptation des minutes d'accroche à Nyon. Maintien du volume de prestations par rapport à 2024. Les courses partielles Nyon – Signy-Centre aux heures de pointe seront intercalées entre les courses Nyon – Gingins de manière à former une cadence au quart d’heure régulière, au lieu d’une cadence 10-20-10-20 actuellement.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.815 (suite)	Nyon – Gingins	TPN	Correspondances avec les trains IR15/95 en direction de Genève et RE33 en direction de Lausanne pour les courses Nyon – Gingins. Correspondances avec les trains RE33 en direction et Genève et IR 15/95 en direction de Lausanne. Le soir, la trame horaire et les principes de correspondances sont adaptés pour tenir compte de la non-circulation des trains IR15 après 21h
10.818	Nyon – Eysins – Crassier – Divonne-les-Bains – Gex	TPN	En lien avec la détérioration des correspondances pour Lausanne de la ligne 814 à la gare de Coppet, les prestations sur la ligne 818 sont développées avec l'ajout de 11 p.c./j. en semaine en heures creuses entre Divonne-les-Bains et Nyon, assurant une cadence horaire jusqu'à 22h. La cadence demi-heure entre Nyon et Gex aux heures de pointe est conservée. Correspondances à Nyon sur les trains IR15/95 en direction de Lausanne en environ 10 minutes. Le système horaire ne permet plus des correspondances optimisées à Divonne-les-Bains entre les lignes 814 et 818 (temps d'attente : 12' à 15').
10.820	Ancienne ligne : Nyon – Begnins – St-George Nouvelle ligne : Nyon – Begnins – Burtigny	CarPostal	<i>A Nyon, l'horaire CFF prévoit des arrivées et départs des trains IR et RE, chacun à cadence 30 minutes, décalés de 15 minutes les uns par rapport aux autres, permettant un départ tous les quarts d'heures dans chaque direction. En revanche, les trains en direction de Genève partent systématiquement 5 minutes avant et arrivent systématiquement 5 minutes après ceux en direction de Lausanne. En revanche, à Gland, le nouvel horaire CFF prévoit un croisement des trains RE33 aux minutes 00 et 30, ce qui offre des opportunités de rabattement optimisées et efficaces pour les lignes de bus. Ainsi, après consultation des Communes concernées, il a été décidé de croiser les lignes actuelles 820 et 830 en proposant une ligne 820 Nyon – Begnins – Burtigny et une ligne 830 Gland – Begnins – Bassins – St-George, permettant aux Communes de Bassins, Le Vaud, Marchissy, Longirod et St-George de bénéficier d'un rabattement direct et plus fréquent sur la gare de Gland.</i> L'horaire de la ligne 820 est calé à Nyon en considérant à la fois des temps de correspondances corrects dans les deux directions et un temps de rebroussement des bus suffisants. La ligne est interrompue à Burtigny. A Begnins, un temps d'attente de 8-10 minutes est proposé avant de repartir sur Burtigny pour permettre des correspondances avec la ligne 830 de/pour Gland. Le tout est également coordonné avec les transports d'élèves pour les écoles de Begnins, Vich et Coinsins. Maintien d'une cadence demi-heure aux heures de pointe élargies en semaine entre Nyon et Begnins (28 p.c./j.), cadence horaire continue jusqu'à 21h puis 1h30 (optimisée en termes de production) jusqu'à minuit, entre Begnins et Burtigny (18,5 p.c./j.). Le week-end cadence horaire entre Nyon et Burtigny (19 p.c./j. le samedi et 16,5 p.c./j. le dimanche). Correspondances à Nyon avec les trains IR15/95 en direction de Genève-Aéroport en 10 minutes, avec les trains RE33 en direction de Lausanne en 15 minutes.

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.820 (suite)	<p>Ancienne ligne : Nyon – Begnins – St-George</p> <p>Nouvelle ligne : Nyon – Begnins – Burtigny</p>	CarPostal	<p>En semaine, correspondances à Vich avec la ligne 830 pour le flux Duillier ↔ Gland.</p> <p>En semaine, correspondances à Begnins pour les flux Nyon ↔ St-George, Burtigny ↔ Gland et Burtigny ↔ St-George.</p> <p>Le week-end, correspondances à Begnins pour les flux Nyon ↔ St-George et Burtigny ↔ Gland.</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec les écoles de Begnins, Vich et Coinsins.</p>
10.830	<p>Ancienne ligne : Gland – Begnins – Burtigny – Bassins</p> <p>Nouvelle ligne : Gland – Begnins – St-George</p>	CarPostal	<p>A Nyon, l’horaire CFF prévoit des arrivées et départs des trains IR et RE, chacun à cadence 30 minutes, décalés de 15 minutes les uns par rapport aux autres, permettant un départ tous les quarts d’heures dans chaque direction. En revanche, les trains en direction de Genève partent systématiquement 5 minutes avant et arrivent systématiquement 5 minutes après ceux en direction de Lausanne. En revanche, à Gland, le nouvel horaire CFF prévoit un croisement des trains RE33 aux minutes 00 et 30, ce qui offre des opportunités de rabattement optimisées et efficaces pour les lignes de bus. Ainsi, après consultation des Communes concernées, il a été décidé de croiser les lignes actuelles 820 et 830 en proposant une ligne 820 Nyon – Begnins – Burtigny et une ligne 830 Gland – Begnins – Bassins – St-George, permettant aux Communes de Bassins, Le Vaud, Marchissy, Longirod et St-George de bénéficier d’un rabattement direct et plus fréquent sur la gare de Gland.</p> <p>L’horaire de la ligne 830 est calé à Gland sur les trains RE33 pour Genève et Lausanne. A partir de Begnins la ligne reprend la desserte de Bassins, Le Vaud, Marchissy, Longirod et St-George jusqu’alors desservis par la ligne 820.</p> <p>Le niveau d’offre de la ligne 830 est adapté pour conserver un volume d’offre équivalent à la ligne 820 en 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> En semaine, cadence demi-heure aux heures de pointe élargies en semaine, cadence horaire continue jusqu’à 21h puis 1h30 (optimisée en termes de production) jusqu’à minuit (28 p.c./j.) le week-end, cadence le week-end (19 p.c./j. le samedi et 16 p.c./j. le dimanche.) <p>Correspondances à Gland avec les trains RE33 en direction de Genève/Annemasse et Lausanne.</p> <p>En semaine, correspondances à Vich avec la ligne 830 pour le flux Duillier ↔ Gland.</p> <p>En semaine, correspondances à Begnins pour les flux Nyon ↔ St-George, Burtigny ↔ Gland et Burtigny ↔ St-George.</p> <p>Le week-end, correspondances à Begnins pour le flux Nyon ↔ St-George et Burtigny ↔ Gland.</p> <p>Correspondances à St-George avec la 840 en direction de Gimel et Rolle.</p> <p>Attention : l’arrêt Marchissy, Les Raisses n’est plus desservi.</p> <p>Le projet d’horaire a été coordonné avec les écoles de Begnins, Le Vaud, Vich et Coinsins.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.835	Rolle – Gilly – Gland	CarPostal	<p><i>L'horaire CFF 2025 prévoit un écartement des arrivées et départs des trains RE33 à Rolle en direction de Genève et Lausanne de 10 minutes environ. Un choix doit être effectué sur les correspondances à privilégier.</i></p> <p><i>A Gland, les trains RE33 se croiseront désormais aux minutes 00 et 30 dans les deux directions.</i></p> <p>Adaptation de l'horaire de la ligne 835 à ces nouvelles conditions de correspondances.</p> <p>Correspondances à Gland en direction de Genève et Lausanne.</p> <p>Correspondances à Rolle optimisées en direction de Lausanne. Les voyageurs pour Genève doivent passer par Gland.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école de Rolle.</p>
10.836	Rolle – Gilly-Bursinel – Gland	CarPostal	<p><i>L'horaire CFF 2025 prévoit un écartement des arrivées et départs des trains RE33 à Rolle en direction de Genève et Lausanne de 10 minutes environ. Un choix doit être effectué sur les correspondances à privilégier. A Gland, les trains RE33 se croiseront désormais aux minutes 00 et 30 dans les deux directions.</i></p> <p>Adaptation de l'horaire de la ligne 836 à ces nouvelles conditions de correspondances.</p> <p>Correspondances à Gland en direction de Genève et Lausanne.</p> <p>Correspondances à Rolle optimisées en direction de Lausanne. Les voyageurs pour Genève doivent passer par Gland.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école de Rolle.</p>
10.840	<p><i>Ancienne ligne :</i> <i>Rolle – Gimel</i></p> <p><i>Nouvelle ligne :</i> Rolle – Gimel – St-George (– Le Brassus)</p>	CarPostal	<p><i>L'horaire CFF 2025 prévoit un écartement des arrivées et départs des trains RE à Rolle en direction de Genève et Lausanne de 10 minutes environ. Un choix doit être effectué sur les correspondances à privilégier. En privilégiant des correspondances en direction de Genève en 5 minutes, les correspondances en direction de Lausanne sont possibles en 15 minutes ; en privilégiant des correspondances en direction de Lausanne en 5 minutes, les correspondances en direction de Genève ne sont possibles qu'en 25 minutes.</i></p> <p>La ligne 840 est prolongée à St-George. Elle reprend également la desserte du Brassus effectuée par la 720 le week-end en 2024.</p> <p>Des courses sont ajoutées pour offrir une cadence horaire continue entre St-George et Rolle, de 5h à minuit du lundi au jeudi, de 5h à 1h le vendredi, de 6h à 1h le samedi et de 7h à minuit le dimanche. En semaine, cette offre est complétée par quelques paires de courses supplémentaires en heures de pointe pour offrir une cadence semi-horaire.</p> <p>Correspondances à Rolle sur les RE33 en direction de Genève en 5 minutes et en direction de Lausanne en 15 minutes.</p> <p>Correspondances à St-George avec la ligne 830 pour Begnins et Gland. Changements possibles à Begnins pour Nyon.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école de Rolle.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.846	Rolle – Perroy – Féchy – Allaman	CarPostal	<p>L'horaire CFF 2025 prévoit un écartement des arrivées et départs des trains RE à Rolle en direction de Genève et Lausanne de 10 minutes environ. Un choix doit être effectué sur les correspondances à privilégier. En privilégiant des correspondances en direction de Genève en 5 minutes, les correspondances en direction de Lausanne sont possibles en 15 minutes ; en privilégiant des correspondances en direction de Lausanne en 5 minutes, les correspondances en direction de Genève ne sont possibles qu'en 25 minutes. A Allaman, l'éclatement du passage des trains nécessite également de choisir une direction à favoriser.</p> <p>Décalage de l'horaire de la ligne 846 d'environ 15 minutes pour favoriser les correspondances en direction de Genève à Rolle et en direction de Lausanne à Allaman.</p> <p>Correspondances à Rolle sur les RE33 en direction de Genève en 5 minutes et en direction de Lausanne en 15 minutes.</p> <p>Correspondances à Allaman en direction de Lausanne, sur les trains RER (R8 et R9) en 5 minutes environ et sur les trains RE33 en 10 minutes environ.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école de Rolle.</p>
11.055	Bossy – Versoix – Chavannes-des-Bois	TPG	L'horaire de la ligne restera inchangé en décembre 2024.
12.111	Aigle – Villeneuve VD	TPC	<p>Depuis la mise en place de la cadence demi-heure intégrale sur la ligne 111 en 2020, en lien avec l'ouverture de l'hôpital Riviera-Chablais (HRC) à Rennaz, plusieurs conditions-cadres ont changé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des relations ferroviaires entre le Chablais et la gare de Villeneuve avec la desserte de cette dernière par les trains RegioExpress Lausanne – St-Maurice depuis l'horaire 2020 (décembre 2019) ; • Réouverture de la halte de Roche, desservie par le RER Vaud depuis l'horaire 2021 (décembre 2020) ; • Et plus récemment, l'extension de la desserte locale de MobiChablais aux arrêts Versvey, Lac Vernay/campings et Yvorne, Clos de la George. <p>Ces éléments ont conduit à <u>une forte perte de fréquentation</u> de la ligne 111.</p> <p>En outre, cette tendance pourrait s'accroître en 2025 du fait que la gare de Villeneuve sera desservie par les trains RE33 deux fois par heure, facilitant l'accès à l'HRC via Villeneuve plutôt que Aigle.</p> <p>Pour ne pas perdre la part de financement du déficit par la Confédération (OFT), la DGMR est donc contrainte de réduire l'offre sur la ligne 111 en conséquence, dès l'horaire 2025 avec la suppression de 5 p.c./j. du lundi au samedi. Également, une cadence horaire est mise en place le dimanche, cohérente avec la fréquentation observée et des conditions d'exploitation souvent difficiles (circulation dense en saisons touristiques).</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
12.111 (suite)	Aigle – Villeneuve VD	TPC	<p>La trame horaire de la ligne est revue avec une cadence horaire de base en correspondances sur les trains RE33 à Villeneuve et complémentaire à la desserte de la ligne R3 du RER Vaud pour Roche. Les courses transportant les écoliers sont désaturées pour répondre aux contraintes scolaires.</p> <p>Correspondances à Villeneuve principalement avec les RE33 en direction de Lausanne.</p> <p>Correspondances à Aigle principalement avec les RE33 en direction de St-Maurice/Martigny et les IR90/95 en direction de Lausanne.</p>
12.120	Bex – Monthey – Vouvry – Villeneuve VD	CarPostal	<p><i>Les horaires des trains CFF aux gares de Villeneuve, Aigle et Bex sur lesquels sont calées les lignes 120 et 121 ne subissent que des décalages minimes. De plus, l'horaire du train RegioAlps à Vouvry, Vionnaz et Monthey – très contraignant pour ces deux lignes – restant inchangé. Donc les horaires des lignes 120 Villeneuve – Vouvry – Monthey – Bex et 121 Villeneuve – Vouvry – Vionnaz – Aigle restent globalement inchangés également.</i></p> <p>Attention : les travaux d'assainissement du pont de la Porte du Scex nécessiteront la fermeture de la route de la Porte du Scex de mars à novembre 2025. Un concept de desserte pour les lignes 120 et 121 tenant compte de l'indisponibilité de cette route est en cours de développement pour cette période.</p>
12.121	Aigle – Vionnaz – Vouvry – Villeneuve VD	CarPostal	<p><i>Les horaires des trains CFF aux gares de Villeneuve, Aigle et Bex sur lesquels sont calées les lignes 120 et 121 ne subissent que des décalages minimes. De plus, l'horaire du train RegioAlps à Vouvry, Vionnaz et Monthey – très contraignant pour ces deux lignes – restant inchangé. Donc les horaires des lignes 120 Villeneuve – Vouvry – Monthey – Bex et 121 Villeneuve – Vouvry – Vionnaz – Aigle restent globalement inchangés également.</i></p> <p>Au vu de la faible fréquentation de cet arrêt, l'arrêt Vouvry, Les Barges n'est plus desservi et le tracé de la ligne redevient régulier.</p> <p>Attention : les travaux d'assainissement du pont de la Porte du Scex nécessiteront la fermeture de la route de la Porte du Scex de mars à novembre 2025. Un concept de desserte pour les lignes 120 et 121 tenant compte de l'indisponibilité de cette route est en cours de développement pour cette période.</p>
12.142	Aigle – Vionnaz – Torgon	CarPostal	<p>La ligne et son horaire restent globalement inchangés. Les temps de parcours entre Vionnaz et Aigle sont légèrement revus à la hausse pour assurer une meilleure ponctualité.</p>
12.143	Aigle – Corbeyrier (–Luan)	TPC	<p>Légère adaptation aux horaires de passage des trains à Aigle.</p> <p>Correspondances à Aigle sur les trains RE33 en direction de Lausanne.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles de Corbeyrier, Yvorne et Aigle.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
12.144	Aigle – Ollon VD – Villars-sur-Ollon (– Gryon)	TPC	<p>Adaptation des minutes d'accroche à Aigle. Ajout d'1 paire de courses par jour du dimanche au jeudi et 3 paires de courses les nuits de vendredi/samedi et samedi/dimanche de Villars à Gryon, par un prolongement de la ligne de bus 144 qui devient un bus R74 dès Villars (en supplément de l'offre train du BVB).</p> <p>Correspondances à Aigle en direction de Lausanne sur les trains IR et en direction de Brig en environ 15 minutes. Correspondances à Villars en direction de Gryon. Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles d'Ollon et Villars.</p> <p>Attention : les prolongements de courses entre Villars et Gryon ne figurent pas encore dans le cadre horaire 127 publié à la consultation d'horaire.</p>
12.145	<p>Ancienne ligne : Aigle – Ollon – Panex – Plambuit – Villars – Barboleuse – Alpes des Chaux</p> <p>Nouvelle ligne : Aigle – Ollon VD – Panex (– Plambuit)</p>	TPC	<p><i>L'intégration de la ligne de Panex prolongée sur le plateau de Villars avec l'offre locale et ferroviaire sur les hauts de la Commune d'Ollon n'est plus valable avec l'horaire 2025. Également, après plus d'une année d'expérience il s'avère que cette offre crée de la confusion pour les relations entre Aigle et Villars et dans la gestion des courses à la demande. Ainsi, les TPC et la DGMR ont proposé à la Commune d'Ollon de revenir aux horaires de 2021. L'acheminement des écoliers de Panex et Plambuit vers le collège d'Ollon est assuré et quelques courses supplémentaires sont proposées jusqu'à Plambuit.</i></p> <p>8 p.c./j. sont offertes entre Ollon et Panex en semaine, dont 3,5 p.c./j. prolongées jusqu'à Plambuit, en cohérence avec les critères d'adéquation entre l'offre et la demande fixés par la Confédération en l'absence de financements complémentaires de tiers.</p> <p>En période de vacances et les week-ends, 6 p.c./j. sont proposées et limitées à Panex, ce qui permet une exploitation à l'aide d'un seul véhicule et une intégration horaire à Ollon. Correspondances à Ollon sur l'AOMC (R72) en direction d'Aigle et Monthey.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école d'Ollon.</p>
12.152	<p>Ancienne ligne : Bex – Les Plans-sur-Bex (– Pont-de-Nant)</p> <p>Nouvelle ligne : Fenalet-sur-Bex – Bex – Les Plans-sur-Bex (– Pont de Nant)</p>	TPC	<p>Fusion des lignes 152 et 153. Simplification de l'horaire en période de vacances scolaires et ajout d'1 p.c./j. du lundi au dimanche.</p> <p>Correspondances à Bex principalement sur les trains RER pour Lausanne (lignes R3 et R4), RE33 de Lausanne et pour Martigny, correspondances plus longues depuis Martigny.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
12.153	Fenalet-sur-Bex – Bex	TPC	Le numéro de la ligne est supprimé car les prestations sont reprises dans la ligne <u>12.152</u> Fenalet-sur-Bex – Bex – Les Plans-sur-Bex (– Pont de Nant).
12.172	Le Sépey – La Forclaz	TPC	Les horaires de l’ASD restant stables en 2025, la structure horaire de la ligne 172 perdure. Quelques courses sont repositionnées afin d’optimiser sa production.
12.175	Château-d’Œx – Col des Mosses – Le Sépey – Leysin	TPC	Les horaires du MOB (R30) et de l’ASD (R71) restant stables en 2025, la structure horaire de la ligne 175 perdure. Quelques courses sont repositionnées afin d’optimiser sa production le matin et le soir. Une cadence horaire régulière est mise en place du lundi au vendredi en période de vacances scolaires, les samedis et les dimanches avec l’ajout d’1 p.c./j. le week-end. Les temps de parcours ont été revus.
12.180	Gstaad – Col du Pillon – Les Diablerets	CarPostal	Pas de modification sur la partie vaudoise, les horaires du train Aigle – Le Sépey – Les Diablerets (R71) n’étant pas modifiés.
12.192	St-Maurice – Lavey-les-Bains	CarPostal	Maintien du volume de prestations et des horaires par rapport à 2024. Correspondances à St-Maurice sur les trains IR en direction de Lausanne en 5-6 minutes et Sion/Brig en 9-10 minutes pour les courses de base et sur les trains RE pour Lausanne et Martigny en environ 15 minutes pour les courses de renfort à la demi-heure.
20.258	Bulle - Maules - Romanens - Oron-la-Ville	TPF	Tracé inchangé, mais horaires décalés pour pouvoir maintenir la connexion à Vuisternens-devant-Romont en direction de Romont, respectivement en provenance de Romont avec les lignes 454 et 455. Le nombre de paires de courses reste inchangé.
20.450	Oron-la-Ville – La Verrerie	CarPostal	Remplacement de la ligne 450 par deux lignes différentes : Reprise des prestations entre Oron-la-Ville et St-Martin par une nouvelle ligne 384 Oron-la-Ville – Bussigny-sur-Oron – St-Martin FR. Reprise des prestations entre St-Martin et La Verrerie par une nouvelle ligne 496 Châtel-St-Denis – La Rogivue – St-Martin – La Verrerie.
20.460	Romont FR - Villaz-St-Pierre - Sédeilles - Rosé - Avry Centre	CarPostal	Pas de modification.
20.462	Romont FR - Sédeilles - Rosé - Avry Centre	CarPostal	Une course décalée de 3 minutes.
20.472	Romont FR – Bouloz – Palézieux	TPF	Ajout d’1 p.c./j. le week-end. Nouvelle desserte des localités de Gillarens et Chapelle tout au long de l’année avec 3 p.c./j. en semaine. Correspondances à Palézieux principalement sur les trains IR15 en direction de Lausanne. Correspondances à Romont principalement sur les trains RE2/RE3 en direction de Fribourg.

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
20.473	Romont FR – Ursy – Palézieux	TPF	Suppression de la desserte de Vauderens. Légères adaptations des horaires de certaines courses. Ajout de 3,5 p.c./j. en semaine et 1 p.c./j. le week-end. Correspondances à Palézieux principalement sur les trains IR15 en direction de Lausanne. Correspondances à Romont principalement sur les trains RE2/RE3 en direction de Fribourg.
20.474	Romont FR – Vauderens – Moudon	TPF	Maintien du tracé de la ligne. Adaptation des horaires des courses. Ajout de 3 p.c./j. en semaine et 2 p.c./j. le week-end. Aux heures de pointe (3 fois le matin et 3 fois le soir), la ligne est en correspondance à Moudon avec les bus directs 361 pour les Croisettes et les trains en direction de Payerne. Aux heures creuses de semaine et le week-end, correspondances à Moudon sur les trains en direction de Lausanne. Vauderens est uniquement desservie avec les courses aux heures de pointe qui donnent correspondance à Moudon sur les bus 361. Correspondances à Romont en direction de Fribourg, soit sur les trains RE2/RE3, soit sur les trains IR15.
20.478	<i>Ancienne ligne : Romont FR – Hennens – Lucens</i> Nouvelle ligne : Romont FR – Hennens	TPF	Suppression de la desserte de Lucens, Curtilles, Dompierre et Prévouloup, car desserte reprise par la ligne <u>10.475</u> Lucens – Chesalles – Moudon.
20.481	Palézieux – Attalens – Bossonnens	TPF	Suppression de la desserte de la zone industrielle En Grivaz, reprise par la ligne <u>10.382</u>. Adaptation des horaires aux nouveaux horaires du train Palézieux – Châtel-St-Denis – Bulle. Correspondances à Palézieux principalement sur les trains régionaux en direction de Lausanne et Payerne. Correspondances à Bossonnens également avec les trains direction Châtel-St-Denis. Correspondances à Attalens, village entre la section Bossonnens – Attalens de la ligne 481 et la ligne 217 direction Vevey.
20.496	Nouvelle ligne : Châtel-St-Denis – St-Martin FR – La Verrerie	TPF	Nouvelle ligne reliant les localités suivantes : Châtel-St-Denis – La Rougève – St-Martin FR – Besencens – Bussigny-sur-Oron – Fiaugères – Crêt-près-Semsaes – Grattavache – La Verrerie. Elle ne circulera qu'en semaine avec 10 p.c./j. du lundi au vendredi. Correspondances à Châtel-St-Denis avec les trains en direction de Palézieux et Bulle. Correspondances à La Verrerie avec les trains en direction de Palézieux et Bulle. Cette ligne permettra de transporter les élèves de St-Martin et Besencens scolarisés au Cycle d'orientation de Châtel-St-Denis.

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
20.530	<p>Ancienne ligne : Kerzers – Sugiez – Lugnorre</p> <p>Nouvelle ligne : Ins – Sugiez – Lugnorre</p>	TPF	<p>Horaires de la ligne décalés de 15 minutes pour pouvoir maintenir les connexions à Sugiez avec les trains direction Fribourg.</p> <p>En semaine, du lundi au vendredi, prolongement de la ligne aux heures de pointe 3 fois le matin et 3 fois le soir non plus à Kerzers, mais à Ins. Sur ces prolongements, la ligne est en correspondance à Ins avec les trains direction Neuchâtel et Berne à la fois.</p>
20.535	Avenches – Salavaux – Cudrefin – Ins	CarPostal	<p><i>Le nouvel horaire ferroviaire revoit de manière importante la desserte de la gare d'Avenches. Alors qu'aujourd'hui les trains R9 pour Payerne/Lausanne et Kerzers se croisent autour de la minute 30, en 2025, la desserte de base, horaire, est assurée par les trains R9 qui sont décalés de 30 minutes environ l'un par rapport à l'autre (arrivée 15 de Lausanne, arrivée 43 de Morat). En complément, des trains S5 Avenches – Berne du S-Bahn Bern circulent chaque heure (Avenches : arrivée 53, départ 05). Aux heures de pointe de semaine, lorsque les contraintes fret le permettent, des trains S52 Payerne – Payerne – Avenches – Berne du S-Bahn Bern complètent l'offre, et se croisent à la minute 30 à Avenches.</i></p> <p><i>Après analyse de ces contraintes ferroviaires, ainsi que des contraintes scolaires, il a été décidé de maintenir les concepts horaires actuels des lignes 535, 538 et 540 avec arrivée et départ autour de la minute 30 à Avenches, optimisés avec les S52 quand ils circulent, et favorisant des correspondances en environ 15 minutes de/pour Lausanne le reste du temps (R9).</i></p> <p>Maintien du tracé de la ligne et de la structure horaire actuelle, avec quelques adaptations pour optimiser les déplacements des écoliers.</p> <p>Ajout en semaine de 1 p.c./j. entre Avenches et Cudrefin et de 4 p.c./j. entre Cudrefin et Ins.</p> <p>L'après-midi, en période scolaire, les deux courses de 15h30 et 16h30 au départ d'Avenches ne desservent pas l'arrêt Avenches, Pré-Vert afin de concilier les contraintes scolaires, les contraintes de correspondance à Avenches et les contraintes de correspondance à Ins.</p> <p>Correspondances à Avenches de/pour Payerne (S52) et Berne (S52) optimisées pour une grande partie des courses en semaine. Correspondances à Avenches privilégiées de/pour Lausanne (R9) aux heures creuses et le week-end.</p> <p>Correspondances à Ins sur les IR66 en direction de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ainsi que sur les trains régionaux (S5) en direction de Kerzers/Berne.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles d'Avenches et Salavaux.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
20.538	(Avenches –) Salavaux – Mur	CarPostal	<p><i>Le nouvel horaire ferroviaire revoit de manière importante la desserte de la gare d'Avenches. Alors qu'aujourd'hui les trains R9 pour Payerne/Lausanne et Kerzers se croisent autour de la minute 30, en 2025, la desserte de base, horaire, est assurée par les trains R9 qui sont décalés de 30 minutes environ l'un par rapport à l'autre (arrivée à xxh15 de Lausanne, arrivée à xxh43 de Morat). En complément, des trains S5 Avenches – Berne du S-Bahn Bern circulent chaque heure (Avenches : arrivée à xxh53, départ à xxh05). Aux heures de pointe de semaine, lorsque les contraintes fret le permettent, des trains S52 Payerne – Payerne – Avenches – Berne du S-Bahn Bern complètent l'offre, et se croisent à la minute 30 à Avenches.</i></p> <p><i>Après analyse de ces contraintes ferroviaires, ainsi que des contraintes scolaires, il a été décidé de maintenir les concepts horaires actuels des lignes 535, 538 et 540 avec arrivée et départ autour de la minute 30 à Avenches, optimisés avec les S52 quand ils circulent, et favorisant des correspondances en environ 15 minutes de/pour Lausanne le reste du temps (R9).</i></p> <p>Maintien du tracé de la ligne et de la structure horaire actuelle, avec quelques adaptations pour optimiser les trajets des écoliers. Correspondances à Avenches de/pour Payerne (S52) et Berne (S52) optimisées pour une grande partie des courses en semaine. Correspondances à Avenches privilégiées de/pour Lausanne (R9) aux heures creuses et le week-end.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles d'Avenches et Salavaux.</p>
20.540	Avenches – Villars-le-Grand – Cudrefin	CarPostal	<p><i>Le nouvel horaire ferroviaire revoit de manière importante la desserte de la gare d'Avenches. Alors qu'aujourd'hui les trains R9 pour Payerne/Lausanne et Kerzers se croisent autour de la minute 30, en 2025, la desserte de base, horaire, est assurée par les trains R9 qui sont décalés de 30 minutes environ l'un par rapport à l'autre (arrivée à xxh15 de Lausanne, arrivée à xxh43 de Morat). En complément, des trains S5 Avenches – Berne du S-Bahn Bern circulent chaque heure (Avenches : arrivée à xxh53, départ à xxh05). Aux heures de pointe de semaine, lorsque les contraintes fret le permettent, des trains S52 Payerne – Payerne – Avenches – Berne du S-Bahn Bern complètent l'offre, et se croisent à la minute 30 à Avenches.</i></p> <p><i>Après analyse de ces contraintes ferroviaires, ainsi que des contraintes scolaires, il a été décidé de maintenir les concepts horaires actuels des lignes 535, 538 et 540 avec arrivée et départ autour de la minute 30 à Avenches, optimisés avec les S52 quand ils circulent, et favorisant des correspondances en environ 15 minutes de/pour Lausanne le reste du temps (R9).</i></p> <p>Maintien du tracé de la ligne et de la structure horaire actuelle, avec quelques adaptations pour optimiser les déplacements des écoliers.</p> <p>Correspondances à Avenches de/pour Payerne (S52) et Berne (S52) optimisées pour une grande partie des courses en semaine. Correspondances à Avenches privilégiées de/pour Lausanne (R9) aux heures creuses et le week-end.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école d'Avenches.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
20.544	Fribourg – Avenches – Domdidier – Gletterens	TPF	Maintien du tracé de la ligne. Horaires adaptés aux nouvelles conditions de correspondances. Ajout de 2 p.c./j. en semaine et 8 p.c./j. le week-end. Correspondances à Avenches en direction de Morat. Correspondances à Domdidier principalement pour les flux Gletterens ↔ Payerne.
20.552	Estavayer-le-Lac – Cugy FR – Combremont-le-Grand	TPF	Ajout d'une paire de courses Cugy – Cheiry plus tôt le matin. Décalage d'environ 15 minutes des horaires de la ligne en lien avec le décalage de 15 minutes de la ligne ferroviaire de la Broye et adaptations aux horaires du Cycle d'orientation de Cugy et des écoles primaires des Montets et Nuvilly. La section de la ligne Cheiry – Combremont – Les Montets est en correspondance avec les trains à Cugy, principalement en direction de Payerne. Correspondances à Estavayer-le-Lac principalement en direction d'Yverdon-les-Bains, mais variables selon les courses.
20.554	Estavayer-le-Lac – Bussy FR – Rueyres-les-Prés	TPF	Décalage d'environ 15 minutes des horaires de la ligne en lien avec le décalage de 15 minutes de la ligne ferroviaire de la Broye et adaptation aux horaires des écoles d'Estavayer-le-Lac et Rueyres- les-Prés. Correspondances à Estavayer-le-Lac principalement en direction d'Yverdon-les-Bains.
20.555	Estavayer-le-Lac – Murist – Vuissens	TPF	Décalage d'environ 15 minutes des horaires de la ligne en lien avec le décalage de 15 minutes de la ligne ferroviaire de la Broye et adaptation aux horaires des écoles d'Estavayer-le-Lac. Correspondances à Estavayer-le-Lac principalement en direction d'Yverdon-les-Bains.
20.556	Villarepos – Domdidier – Gletterens – Rueyres-les- Prés	TPF	Adaptation des horaires de la ligne aux nouvelles conditions de correspondances à Domdidier et aux horaires des écoles de Domdidier. Correspondances variables en fonction des courses.
20.560	Payerne – Grandcour – Chevroux	CarPostal	<i>L'horaire des trains CFF dans la Broye étant décalé de 15 minutes, l'horaire des lignes en rabattement sur la gare de Payerne doit également être décalé de 15 minutes environ également, pour viser le nouveau nœud de passage des trains aux minutes 00 et 30, permettant des correspondances dans toutes les directions.</i> Maintien du tracé de la ligne. Ajout de 1,5 p.c./j. en semaine, 1 p.c./j. le samedi et 3 p.c./j. le dimanche. Correspondances à Payerne en direction d'Yverdon-les-Bains (S30), Lausanne (R8 et R9), Fribourg (S30) et Avenches (R9 voire S52). Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école de Payerne.

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
20.561	Payerne – Sédeilles – Romont FR	CarPostal	<p><i>L'horaire des trains CFF dans la Broye étant décalé de 15 minutes, l'horaire des lignes en rabattement sur la gare de Payerne doit également être décalé de 15 minutes environ également, pour viser le nouveau nœud de passage des trains aux minutes 00 et 30, permettant des correspondances dans toutes les directions.</i></p> <p>Afin de respecter les correspondances à Payerne et Romont (sur l'IR15 vers Lausanne), le tracé de la ligne a dû être simplifié. La ligne ne passe plus par la localité de Rossens ainsi que les arrêts Villarzel, Le Cachet et Villarzel, Les Râpes. La desserte de ces arrêts est uniquement assurée par la ligne 564.</p> <p>Ajout de 2 p.c./j. en semaine entre Payerne et Sédeilles, 3,5 entre Sédeilles et Romont pour une offre de 13 p.c./j. entre Payerne et Romont. Ajout de 2 p.c./j. le week-end entre Payerne et Sédeilles pour une offre de 6 p.c./j. entre Payerne et Romont.</p> <p>Correspondances à Payerne en direction d'Yverdon-les-Bains (S30), Lausanne (R8 et R9), Fribourg (S30) et Avenches (R9 voire S52).</p> <p>Correspondances à Romont pour Lausanne (environ 5 minutes) sur l'IR15 ou la S41 puis Fribourg (environ 15 minutes) sur l'IR15 ou la S40.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école de Payerne.</p>
20.562	<p><i>Ancienne ligne :</i> Payerne – Combremont-le-Petit – Thierrens</p> <p><i>Nouvelle ligne :</i> Payerne – Combremont-le-Petit – Thierrens – Moudon</p>	CarPostal	<p><i>L'horaire des trains CFF dans la Broye étant décalé de 15 minutes, l'horaire des lignes en rabattement sur la gare de Payerne doit également être décalé de 15 minutes environ également, pour viser le nouveau nœud de passage des trains aux minutes 00 et 30, permettant des correspondances dans toutes les directions.</i></p> <p>La ligne est prolongée de Thierrens à Moudon via Neyruz-sur-Moudon pour reprendre les prestations assurées en 2024 par la ligne 660 sur ce tronçon.</p> <p>Mise à niveau de l'offre le week-end avec 7 p.c./j. entre Payerne et Combremont-le-Petit et 5 p.c./j. entre Thierrens et Moudon les samedis et dimanches.</p> <p>Correspondances à Payerne en direction d'Yverdon-les-Bains (S30), Lausanne (R8 et R9), Fribourg (S30) et Avenches (R9 voire S52).</p> <p>Correspondances à Moudon avec la ligne de bus 361 pour Epalinges, Croisettes et avec le train RER Vaud pour Payerne (R8/R9).</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec l'école de Payerne ainsi que les écoles de Thierrens et Bercher pour la branche venant de Neyruz-sur-Moudon.</p>

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
20.564	Granges-près-Marnand – Sédeilles	CarPostal	<p><i>L'horaire des trains CFF dans la Broye étant décalé de 15 minutes, l'horaire des lignes en rabattement sur la gare de Granges-Marnand doit aussi être adapté.</i></p> <p>Adaptation des horaires aux nouvelles conditions de correspondances à Granges-Marnand (R8/R9) et Trey (20.561), dans la mesure des possibilités.</p> <p>Le projet d'horaire a été coordonné avec les écoles de Payerne et Granges-près-Marnand.</p>
20.565	Lucens – Granges-près-Marnand – Cugy FR	CarPostal	Adaptation des horaires de la ligne aux nouvelles conditions de correspondances des lignes de la Broye et aux horaires des écoles de Cugy FR.
21.392	Buttes - La Côte-aux-Fées - Ste-Croix	CarPostal	Ligne et horaires non modifiés.